

Alice IONESCU

Alice IONESCU

**ÉLÉMENTS DE PRAGMATIQUE
ET DE LINGUISTIQUE TEXTUELLE**

Curs universitar pentru învățământul la distanță



**Editura Universitaria
Craiova, 2017**

Referenți ai colecției:

Prof.univ.dr. Pîrvu Elena
Conf.univ.dr. Coșoveanu Gabriel
Conf.univ.dr. Dincă Daniela
Conf.univ.dr. Dragoste Cosmin
Lect.univ.dr. Constantinescu Gheorghe
Lect.univ.dr. Drăghici Ovidiu
Lect. univ.dr. Cazacu Sorin

Copyright © 2017 Editura Universitaria

Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României IONESCU, ALICE

**Eléments de pragmatique et de linguistique textuelle : cours
universitar pentru învățământul la distanță / Alice Ionescu. - Craiova :**
Universitaria, 2017

Conține bibliografie

ISBN 978-606-14-1306-5

811.133.1

TABLE DES MATIÈRES

Unité 1. Définition et objet d'étude de la pragmatique	7
1.1 Objet de la pragmatique	7
1.2 Différences entre la sémantique et la pragmatique	7
1.3 Le problème du sens	9
1.4 Contexte et cotexte.....	9
Unité 2. Le processus de l'énonciation	11
2.1 Énoncé et énonciation	11
2.2 Les indices grammaticaux de l'énonciation.....	11
2.3 Les déictiques de personne	11
2.4 Les déictiques sociaux	13
2.5 La deixis spatiale et temporelle.....	14
2.6 Exercices et applications.....	15
Unité 3. Les plans de discours	23
3.1 Le discours	23
3.2 L'histoire.....	24
3.3 Les types de discours	25
3.4 Exercices et applications.....	26
Unité 4. Entre dit et non dit : le sens implicite	30
4.1. Les lois du discours	30
4.2 Principes de la communication et maximes conversationnelles	30
4.3 Utilisation et violation des maximes.....	32
4.4. Exercices et applications.....	35
Unité 5. Formes de l'implicite : présupposés et sous-entendus	39
5.1 La présupposition	39
5.2 Le sous-entendu	40
5.3 Exercices et applications.....	40
Unité 6. Les actes de langage	44
6.1 La distinction performatif/vs/constatif.....	44
6.2 Les conditions de succès des énoncés performatifs	44
6.3 Acte locutoire, illocutoire, perlocutoire	45
6.4. La théorie des actes de langage de Searle	46
6.5. Les actes de langage indirects	47
6.6. Les marqueurs de force illocutoire.....	47
6.7 La pragmatique cognitive et la pragmatique intégrée.....	48
6.8. Exercices et applications.....	50
Unité 7. Polyphonie et autonymie	56
7.1 Les notions de voix et de point de vue.....	56
7.2 Phénomènes relevant de la polyphonie.....	56
7.3 Modalisation autonymique et réflexivité du dire	57
7.4 Exercices et applications.....	57
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	63

DÉFINITION ET OBJET DE LA PRAGMATIQUE

1.1 Objet de la pragmatique

La pragmatique linguistique étudie les rapports qui existent entre les énoncés et le contexte extralinguistique où l'énoncé est employé par les locuteurs.

La linguistique a commencé à s'intéresser à la dimension pragmatique du langage parce qu'un certain nombre de faits de syntaxe et de sémantique demandaient la prise en compte de faits extérieurs au langage, à savoir l'acte d'énonciation. Les exemples les plus significatifs sont les verbes performatifs, certains connecteurs, les éléments indexicaux, les adverbes d'énonciation et de négation, les implicites, etc. Soit les exemples :

- (1) *Je te promets de venir demain.*
- (2) *Jean vient de se marier, mais ne le dis à personne.*
- (3) *Franchement, je ne crois pas que Marie soit malade.*
- (4) *Paul n'a pas deux autos, il en a trois.*
- (5) *Adèle a encore oublié ses clefs.*

La compréhension de chacun de ces exemples impose la prise en compte de l'énonciation. Pour comprendre (1) il faut savoir: qui est le locuteur (on doit identifier le référent du pronom personnel *je*), l'interlocuteur (qui est l'interlocuteur dans le contexte d'énonciation), le temps (quel est le moment de l'énonciation, pour pouvoir identifier l'intervalle désigné par le présent) ; il faut aussi savoir que le locuteur fait un acte de promesse, c'est-à-dire qu'il s'engage à une action future en faveur de l'interlocuteur. En (2), la conjonction *mais* n'enchaîne pas sur le contenu de la première phrase (*Jean vient de se marier*), mais sur son énonciation (l'opposition porte sur la supposition que l'interlocuteur pourrait communiquer aux autres l'information fournie par la première partie de la phrase). En (3), l'adverbe *franchement* ne se réfère pas au contenu sémantique de la phrase (*je ne crois pas ...*), mais à l'acte d'énonciation de cette phrase (qui devient énoncé lorsqu'elle est prononcée par un locuteur dans un contexte spatio-temporel donné). Dans l'exemple (4) on ne nie pas que Paul ait deux autos (parce que le fait d'avoir trois voitures implique le fait d'avoir deux autos), mais on fait une rectification. Enfin, dans l'exemple (5), l'adverbe temporel *encore* est un activateur de la présupposition : *Adèle a oublié ses clefs auparavant* et du sous-entendu *Elle est un peu étourdie*.

Le domaine de la pragmatique recouvre l'étude de l'énonciation et de la deixis, de l'implicite (implicature conversationnelle, présuppositions, sous-entendus), des actes de langage et de la dynamique du discours. Dans toutes ces instances d'emploi de la langue, les relations entre la langue et le contexte se retrouvent grammaticalisées ou codifiées dans la structure de la langue.

1.2 Les différences entre la sémantique et la pragmatique

La sémantique s'est avérée incapable de rendre compte des aspects non-vériconditionnels du langage. La pragmatique, fondée à la fin des années '60 par la réflexion de John Austin, philosophe du langage « ordinaire », s'élève contre la tradition selon laquelle le langage sert essentiellement à décrire la réalité. La thèse d'Austin s'appuie sur la distinction entre les énoncés qui décrivent le monde et ceux qui accomplissent une action.

Pour l'interprétation sémantique, on vérifie si le contenu de la phrase correspond à la situation extralinguistique décrite. Des phrases du type : *Il pleut sans arrêt depuis ce matin. Jean est arrivé en Roumanie le 15 mai. Cette route conduit à la ville*, etc. ont la propriété d'être vraies ou fausses, si l'état de choses de la réalité correspond ou non à leur contenu. Les énoncés de ce type sont nommés par Austin « constatifs ». Mais il existe des énoncés qui ont la propriété curieuse de n'être ni vrais ni faux :

(6) *Je te parie qu'il pleuvra demain.*

Une telle phrase ne constitue pas une présentation, vraie ou fausse, d'un état de choses. En la prononçant, le locuteur accomplit un acte (nommé *acte de langage*, de l'anglais *Speech Act*) à savoir une prédiction. Par cet acte de langage, le locuteur fait une prévision sur le temps et affirme sa certitude à propos de l'état de choses en question.

Un acte de langage n'est ni vrai ni faux, mais il peut être réussi ou échoué, bien ou mal exécuté. Une mauvaise exécution peut entraîner l'annulation de l'acte.

Pour mieux appréhender le domaine d'étude de la pragmatique il est essentiel de comprendre les phénomènes étudiés par la sémantique et le traitement de ces phénomènes par la pragmatique. La différence entre les deux disciplines linguistiques se situe, essentiellement, au niveau de la fonction principale d'une langue naturelle: la communication.

Il existe en principe deux modèles qui expliquent la communication verbale et qui sont compatibles et complémentaires: le **modèle du code** et le **modèle inférentiel**.

1. Le modèle du code

La communication est, essentiellement, transmission d'informations à travers un **code**. La communication implique l'existence d'une source et d'une destination (identifiées, dans le cas de la communication humaine, avec l'**émetteur** et le **récepteur**); le **message** circule entre ces deux pôles à travers un **canal** de communication et, pour pouvoir circuler, il doit être "traduit" dans un code.

Un code consiste en un ensemble conventionnel de signes et de règles qui établissent leur emploi. Grâce au code, un message reçoit une forme: sonore, s'il s'agit de l'aspect oral d'une langue, ou graphique s'il s'agit d'un autre code ou de la transposition d'un message verbal oral dans un message écrit (code écrit).

La codification (la transposition de l'information dans un message à l'aide d'un code) permet à l'information de devenir transportable. Grâce à la codification l'information peut circuler à travers un canal de la source à la destination. Dans le cas d'une langue naturelle, le locuteur (la source) encode le message (l'information qu'il a l'intention de communiquer). Supposons que cette information concerne la situation météorologique et qu'il a l'intention de la communiquer à son interlocuteur à travers une langue naturelle, par exemple le français. Il transformera cette information en phrases (formées de syntagmes composés de morphèmes, composés à leur tour de phonèmes) articulées par l'appareil phonatoire (constitué des poumons, des cordes vocales, des lèvres, de la langue, du palais, du nez...). Imaginons qu'il prononce la phrase:

(7) *Il fait très chaud aujourd'hui.*

Seules les vibrations produites par le locuteur en prononçant cette phrase peuvent circuler à travers le canal (l'air) et arriver à l'oreille du récepteur, qui fera alors le processus inverse appelé décodage du message sonore: les vibrations perçues seront transformées en phonèmes – morphèmes – syntagmes - phrases du français. Grâce au fait que l'émetteur et le récepteur possèdent le même code (une personne qui ne connaît pas le français a peu de chances de décoder un message prononcé dans cette langue) ce dernier arrive à comprendre le message qui lui a été transmis.

Le modèle du code est fondé sur trois hypothèses:

- i. les langues naturelles sont des codes (F. de Saussure 1921);
- ii. ces codes relient des concepts à des sons (ils associent de *signifiés* à des *signifiants*, pour employer la terminologie saussurienne);
- iii. la communication verbale comporte un mécanisme d'encodage et de décodage.

Pour décrire la communication, le modèle du code est satisfaisant du point de vue explicatif. Néanmoins, il n'est pas approprié du point de vue descriptif parce qu'il laisse de côté une propriété

essentielle de la communication verbale: le processus inférentiel. Le modèle du code doit alors être complété par le modèle de l'inférence.

2. Le modèle de l'inférence

Le terme *inférence* signifie une opération logique par laquelle on admet une proposition en vertu de sa liaison avec d'autres propositions déjà tenues pour vraies.

Le modèle inférentiel linguistique ressemble à l'inférence logique par cela qu'il produit une conclusion sur la base des prémisses, mais à la différence de l'inférence logique, le modèle inférentiel pragmatique essaie d'expliquer le processus par lequel le récepteur arrive à formuler des **hypothèses interprétatives**, essentielles pour la communication. Ces inférences permettent au récepteur de comprendre ce que l'émetteur a dit parce qu'il comprend ce que l'émetteur a **voulu signifier**. La conclusion est tirée à partir d'hypothèses contextuelles. À la différence de l'inférence logique, dans le modèle inférentiel pragmatique rien ne garantit la vérité de la conclusion. Ce type d'inférence est appelé non-démonstrative.

Dans la vie quotidienne, on emploie souvent dans la conversation des énoncés qui impliquent d'autres énoncés: par exemple, quelqu'un demande à sa mère : *As-tu cuisiné aujourd'hui ?* pour dire : *Je voudrais quelque chose à manger* ; de même, on peut dire dans un restaurant *Il fait un peu froid ici* pour *Fermez la fenêtre, s'il vous plaît !*, etc. La pragmatique étudie justement le mécanisme qui permet aux interlocuteurs de s'entendre bien que leur intention communicative ne corresponde pas, au sens strict, au contenu des paroles prononcées. Ces exemples mettent en relief deux propriétés importantes des inférences pragmatiques:

- a) l'interprétation d'un énoncé dépend de son contexte ;
- b) les inférences non-démonstratives sont annulables, dans le sens qu'elles peuvent être vraies dans certains contextes et fausses dans d'autres.

1.3. Le problème du sens

La pragmatique, fondée dans les années '60 par la réflexion de John Langshaw Austin, philosophe du langage « ordinaire », s'élève contre la tradition selon laquelle le langage sert essentiellement à décrire la réalité. L'une des premières thèses d'Austin s'appuie sur la distinction entre les énoncés qui décrivent le monde et ceux qui accomplissent une action.

Des phrases du type : *Le drapeau français est bleu, blanc, rouge, Le Musée des Beaux-arts se trouve au centre-ville*, etc. ont la propriété d'être vraies ou fausses, si l'état de choses correspond ou non à leur contenu. Les énoncés de ce type sont nommés *constatifs*. Mais il existe bien des énoncés qui ne peuvent pas être décrits en termes de « vrai » ou « faux », par exemple :

(8) *Je t'aiderai à faire la vaisselle.*

Une telle phrase ne constitue pas une présentation, vraie ou fausse, d'un état de choses. En la prononçant, le locuteur accomplit un acte (nommé *acte de langage*, de l'anglais *Speech Act*) à savoir une promesse. Dans le cas de cet acte particulier, le locuteur anticipe sur son comportement et dit que ce comportement futur sera profitable à l'auditeur. Si la promesse est tenue, l'acte de langage est réussi, si non, il est échoué.

1.4. Cotexte-contexte

La notion de contexte, essentielle en pragmatique, a été longtemps exclue du domaine de la linguistique ; l'étude de la langue comme code est indépendante des réalisations en contexte des énoncés. Le contexte n'était guère convoqué que pour lever les ambiguïtés ou expliquer la déviance de certains énoncés agrammaticaux. De toute façon, il n'était pas clairement défini et pouvait désigner aussi bien l'environnement extralinguistique (la situation d'énonciation) que l'environnement

linguistique immédiat (cotexte). Certains chercheurs y ajoutent les représentations psycho-sociales et les préconstruits culturels des sujets engagés dans l'interaction.

Principe général : toute phrase, quelle qu'elle soit, a toujours besoin d'un contexte. Ce n'est que dans une situation donnée qu'un énoncé comme :

(9) *Marie est toujours en train d'écrire ses mémoires.*

est interprétable comme reproche, ironie, éloge ou simple renseignement.

Pour des linguistes comme G. Kleiber, le contexte n'est pas une donnée extérieure au sujet : « Contexte linguistique, situation extra-linguistique, connaissances générales se retrouvent tous traités mémoriellement ; ils ont tous le statut de représentation interne. » (Kleiber 1994 :19)

Comme le note encore G. Kleiber, si un cotexte linguistique est disponible, on n'ira pas chercher un élément dans la situation extralinguistique pour donner une interprétation adéquate d'un énoncé ou d'un discours, ce dernier étant jugé moins accessible que l'élément linguistiquement introduit dans la mémoire. (v. la différence entre présupposés et sous-entendus, IIIe chapitre de cet ouvrage).

Questions :

1. Qu'est-ce que la pragmatique et quel est son domaine d'étude ?
2. Quels types de phénomènes la pragmatique étudie-t-elle ? Donnez quelques exemples de phénomènes pris en compte par la pragmatique.
3. Qu'est-ce qu'on entend par « modèle du code » ?
4. Qu'est-ce qu'on entend par « modèle inférentiel » ?
5. Pouvez-vous définir les notions de « cotexte » et de « contexte » ?

Bibliographie:

1. Adam, Jean-Michel, 2008, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2e édition, Armand Colin, Paris
2. Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, T1, 1966, et T2, 1974.
3. Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique (sous la dir.de), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Eds. Du Seuil, Paris
4. Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*. A. Colin, 1980.
5. Kleiber, Georges, 1994, *Anaphores et pronoms*. (Champs Linguistiques.) Duculot, Louvain-la-Neuve
6. Maingueneau, Dominique, 1990, *Éléments de Linguistique pour le texte littéraire*, Bordas,
7. Martin, Robert, 1984, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris
8. Moeschler, Jacques, Reboul, Anne, 1994, *Dictionnaire encyclopedique de pragmatique*, Eds. du Seuil, Paris
9. Moeschler, Jacques, Auchlin, Antoine, 2009, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^e édition, Armand Colin, Paris
10. Saussure, Ferdinand de, 1921, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.

LE PROCESSUS DE L'ÉNONCIATION

2.1. Énoncé et énonciation

Toute prise de parole est à la fois acte de langage et transmission d'un message entre une source et un ou plusieurs destinataires. Il y a le message d'une part, l'énoncé, et il y a d'autre part dans l'énoncé et en plus de lui la présence de celui qui produit le message, l'énonciateur. On oppose *énonciation* et *énoncé* comme on oppose fabrication à objet fabriqué : on étudie l'acte à travers son résultat. Un énoncé comporte souvent des éléments qui renvoient aux circonstances de son énonciation, qui les reflètent, les réfléchissent : on parle alors de la *réflexivité* propre au langage.

Quand on analyse un énoncé quelconque, on y retrouve des éléments qui sont en liaison avec la situation, et qui ne sont compréhensibles que par rapport à l'acte d'énonciation. Les termes qui reflètent l'acte d'énonciation sont appelés des *embrayeurs* parce que ce sont eux qui entraînent, qui relient le sens de l'énoncé à la situation. Les termes ou les expressions qui renvoient à la situation sont qualifiés de *déictiques* (du grec *deiktikos* « qui montre ») ou d'*indices* de l'énonciation. Tout ce qui est déictique, tout ce qui relève de la situation d'énonciation, se rapporte à ces trois paramètres : *moi*, le locuteur, qui me trouve forcément à un endroit donné, *ici*, et dans un temps qui est le présent (*maintenant*).

Au contraire, un terme qui renvoie à ce qui a été dit auparavant dans le discours est qualifié d'*anaphorique* ; un pronom relatif par exemple est systématiquement anaphorique ; un pronom personnel peut être anaphorique ou déictique. Un terme qui trouve son référent dans la suite du discours est qualifié de cataphorique : *Il t'a appelée, ton copain ?* (*il* est défini par *ton copain*)

Il y a, enfin, des termes qui se définissent par eux-mêmes, qui renvoient à des connaissances extérieures, et cela suffit à leur donner leur référent ; c'est le cas des noms propre et des expressions définies, pour lesquelles on parle de référence absolue :

Victor Hugo fut inhumé au Panthéon en 1885. [nom propre / titre / date]

Amsterdam est la plus grande ville de la Hollande. [nom de ville/de pays identifiables sur la carte].

Le portrait de Napoléon par Ingres est exposé au Palais de Versailles. [description définie]

Aucun problème de reconnaissance pour le personnage ou le titre dont on parle, quelle que soit la phrase où l'on utilise ce nom ou cette expression.

2.2 Les indices grammaticaux de l'énonciation

L'énonciation est un processus cognitif et physiologique qui laisse des traces dans son produit fini : on appelle indices grammaticaux de l'énonciation les termes qui désignent le sujet énonciateur et le destinataire, ainsi que les termes et les expressions qui se rapportent à la situation d'énonciation.

2.3 Les déictiques de personne

On appelle *déictiques de personne* tous les éléments dans l'énoncé qui renvoient aux participants à l'énonciation : le sujet énonciateur et le destinataire de l'énonciation.

Les personnes et les non-personnes.

1) Pronoms personnels

Je-Tu-Nous-Vous (+ formes de Datif/Accusatif)

Je désigne le sujet énonciateur, celui qui parle. *Tu* désigne l'interlocuteur, celui à qui parle le locuteur. On peut dire que le *tu* n'existe que grâce au *je* : il se définit par rapport à l'énonciateur, et par le fait même qu'il est utilisé par lui. *Nous* désigne le locuteur + l'allocutaire ou les allocutaires, ou une ou plusieurs tierces personnes, ou tout cela ensemble (ex : *je+tu+il(s)*). *Nous* n'est pas un véritable pluriel de *je* : ce n'est pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre *je* et le

non-je, comme dit Benveniste. *Vous* peut désigner l'interlocuteur (*vous* de politesse), les allocutaires (véritable pluriel de *tu*), ou un ou plusieurs allocutaires + une ou plusieurs tierces personnes.

Les pronoms de la troisième personne désignent des entités qui ne participent pas à l'énonciation. Ils peuvent prendre une valeur déictique quand ils renvoient à une personne présente ou à une chose qui se trouve dans l'environnement du locuteur (souvent, geste) :

Ex : - *Dis donc, **il** est sage aujourd'hui, le petit Jean ?*

- *Remets-**le** à sa place, s'il te plaît !*

Avec les pronoms personnels sujets, on trouve les terminaisons verbales correspondantes. À l'impératif, on trouve les terminaisons sans les pronoms.

- *Chantons ! - Ecoutez !*

- Attention à certains pronoms, qui ne sont pas utilisés dans leur rôle d'origine : le *vous* de politesse (= *tu*), le *nous* dit de majesté (ou de modestie, ou d'auteur), les divers emplois du pronom *on*, les diverses manières de s'adresser aux enfants ou aux animaux...

2) Les possessifs

Adjectifs et pronoms possessifs renvoient également à une personne de conjugaison ; les possessifs de première et deuxième personne ont donc un aspect déictique :

- *Prends **ton** parapluie, j'ai pris **le mien** !*

En fait, pour le pronom, cet aspect déictique vient en second, car il trouve d'abord son référent de manière anaphorique. Les possessifs de la troisième personne peuvent, comme les pronoms personnels, renvoyer à une tierce personne présente dans la situation de discours, et donc posséder une valeur déictique :

- *Tiens, regarde un peu sa nouvelle robe ! (+ geste)*

3) Les démonstratifs

Les pronoms et adjectifs démonstratifs réfèrent souvent à un objet ou à une personne présent(e) dans la situation : -*Donne-moi **ce** dictionnaire ! Donne-moi **ceci**.*

Dans cette utilisation, les démonstratifs sont appuyés par un indice non-linguistique, comme un geste, une attitude, un regard ; en cela ils sont des déictiques gestuels, mais ils se distinguent des embrayeurs au sens strict, comme *je* ou *tu*, qui s'identifient par eux-mêmes : *Je* s'identifie par le seul fait que le locuteur prononce ce mot, et *tu* par le seul fait qu'on s'adresse à l'allocutaire.

=> Attention : les démonstratifs s'utilisent aussi souvent de manière non déictique, mais anaphorique.

Ex : *Elle a demandé au docteur et **celui-ci** lui a dit que...*

=> L'article défini peut avoir un sens proche de celui de l'adjectif démonstratif, avec geste :

- *Donne-moi le petit dictionnaire, là.*

4) Des termes relationnels

Certains termes établissent une relation avec le locuteur, dans une certaine utilisation :

Papa doit rentrer.

Notons que dans cette phrase, tout dépend de la personne qui parle : l'enfant lui-même, un autre enfant du même papa, ou la mère de l'enfant :

*Je te dis que **mon papa** doit rentrer ce soir.*

*Je te dis que **ton papa** doit rentrer ce soir.*

Rôle des présentatifs

À rapprocher des démonstratifs, les présentatifs *voici* et *voilà* font généralement référence à la situation, et s'accompagnent souvent d'un geste ; ils servent à introduire une phrase non verbale :

Chers amis, voici notre nouveau collègue, Laurent Pernet.

Ces présentatifs ont aussi une valeur verbale qui est à rapprocher de ce que nous avons dit sur les temps des verbes : ils associent temps (présent) + lieu + *moi+toi/vous*. Ils cumulent donc aussi la présence du locuteur et des allocutaires, les aspects temporels, et un acte de parole, puisque le locuteur attire l'attention des allocutaires.

2.4. Les déictiques sociaux

Analysés pour la première fois par Fillmore (1975), les déictiques sociaux reflètent certains aspects de la hiérarchie sociale et de la situation de communication.

Il existe deux types fondamentaux de déictiques sociaux: *relationnels* et *absolus*.

Le type relationnel est le plus important. Les relations sociales codifiées concernent:

- (i) le locuteur et la personne ou l'entité auxquelles il se réfère (les honorifiques de référence);
- (ii) le locuteur et l'interlocuteur (les honorifiques de l'interlocuteur);
- (iii) le locuteur et les assistants (les honorifiques des assistants);
- (iv) le locuteur et la situation (les niveaux de formalité).

On peut parler d'*honorifiques* seulement quand les relations (i)-(iii) concernent la position sociale et la forme d'expression du respect relatif à cette position. Comrie 1976b a montré que les descriptions traditionnelles font souvent confusion entre les relations de sous (i) et celles de sous (ii): dans (i) le respect peut être communiqué en faisant référence à l'objet du respect, dans (ii) on le communique sans faire nécessairement référence à cet objet. Par exemple, en français la distinction entre *tu* et *vous* est l'expression d'un système de politesse dans lequel la personne à laquelle on fait référence est l'interlocuteur. En roumain, les pronoms personnels *dânsul, dânsa, dânsii, dânsule* et les pronoms de politesse *dumneata, dumnealui, dumneaei, dumneavoastră, dumnealor* expriment, dans l'emploi standard, le respect relatif du locuteur envers la personne dont il parle. Par exemple, la phrase (1) exprime la déférence, en opposition avec la phrase (2) où les pronoms *dânsa* et *ea* n'expriment pas cette déférence:

- (1) Ieri am întîlnit-o pe doamna profesoară Mincu si am vorbit cu **dumneaei /domnia sa** despre lucrarea de licență.
- (2) Ieri am întîlnit-o pe doamna profesoară Mincu și am vorbit **cu dânsa/ea** despre lucrarea de licență.

On inclut parmi les déictiques sociaux les termes qui communiquent l'information déictique sociale *absolue*: certaines formes sont réservées à certains locuteurs, que Fillmore appelle des *locuteurs autorisés*. Par exemple. Dans la langue thaïe, le morphème *Khràb* est une forme de politesse qui peut être employée seulement par les hommes, tandis que *Kha* est réservé aux femmes. Les langues européennes connaissent aussi des formules exprimant la deixis sociale absolue: en anglais la formule *Your Honor* "Votre honneur" est réservée aux juges, *Mr. President* est employé pour parler au président, y compris au président des États Unis. *M. le président, M. le directeur*, sont des formules du même type, employées en français. En italien l'appellatif *onorevole* est réservé aux personnes qui ont été élues dans l'une des chambres du parlement italien et correspond en français aux appellatifs *M. le député, M. le sénateur*. Pour les rois et les empereurs on utilise la formule *Votre Majesté*, mais aussi un appellatif spécifique (*Sire* prononcé différemment en français, roumain, anglais et italien). Les ambassadeurs sont appelés *Votre excellence* (roum. *Excelență, Excelenta voastră*) ; pour les juges on doit utiliser la formule d'adresse *Monsieur le Juge* ou *Madame le Juge* (roum. *Onorată instanță*). La hiérarchie ecclésiastique est reflétée par des termes d'adresse spécifiques : *Votre Sainteté* (roum. *Sfinția Voastră*) est réservé au Pape, *Votre éminence* aux cardinaux, etc.

2. 5. La deixis spatiale et temporelle

Une autre catégorie d'embrayeurs est représentée par les indications de lieu et de temps qui ne se définissent que par la situation.

1) Le lieu

Le rapport de localisation (rapport au lieu où se trouve le locuteur au moment de la parole) s'exprime par des éléments qui sont, ou ne sont pas, des compléments de lieu :

- des adverbes et des locutions adverbiales, comme *ici, là, là-bas, là-haut, à droite, à gauche* :
- certains adjectifs : *Je cherche le bureau de poste le plus proche* (de moi).
- le verbe *venir*, quand il signifie « aller vers moi » ; dans certains cas, le verbe *aller*, ou *s'en aller*.
Tu viens chez moi ?

Je vais à Bucarest demain.

Allons-nous-en, ils vont lancer des pétardes.

2) Le temps

Les compléments de temps déictiques se repèrent par rapport au moment qui est celui de l'énonciation. On trouve de la même façon :

- des adverbes ou des locutions adverbiales ; certains expriment la coïncidence, le moment présent : *Maintenant, à présent, aujourd'hui, en ce moment, à cette heure-ci*, etc.

D'autres expriment un rapport d'antériorité par rapport au présent du locuteur : *hier, avant-hier, la semaine dernière, le mois passé, il y a deux jours/ans, ...* ; ou de postériorité par rapport au présent du locuteur : *demain, après-demain, dorénavant, dans trois jours/semaines/mois*, etc.

- des adjectifs : *actuel, présent, prochain, passé*.

L'époque actuelle est riche de découvertes scientifiques.

La semaine prochaine j'aurai deux examens.

Il est parti la semaine passée.

- les temps verbaux

Comme dit E. Benveniste, « le présent est proprement la source du temps ». Le présent étant le seul vécu véritable, c'est par rapport à lui que se définissent tous les autres temps, c'est-à-dire le passé et le futur. Le verbe joue donc un rôle fondamental ; mais il faut pourtant remarquer que le verbe n'est pas seul en cause : en fait, la notion de temps, exprimée dans le verbe, concerne la phrase entière, dont le verbe n'est que le pivot.

Les autres temps verbaux déictiques sont le passé composé, qui exprime une action antérieure au moment de l'énonciation et le futur, qui exprime une action postérieure à la parole. Le futur proche et le passé récent sont aussi des temps déictiques, puisqu'ils prennent comme repère le présent de l'énonciation.

Les autres temps de l'indicatif (le passé simple et le passé antérieur, l'imparfait et le plus-que-parfait) sont des temps anaphoriques et appartiennent au plan du récit.

Questions :

1. Que sont les éléments déictiques? Quelles sont les principales catégories de déictiques?
2. Précisez les emplois déictiques (gestuels ou symboliques) et les emplois non déictiques (anaphoriques et non anaphoriques) des démonstratifs. Donnez des exemples.
3. Donnez des exemples de déictiques de la personne dans toutes les classes grammaticales possibles (pronoms, adjectifs, verbes, appellatifs).
4. Définissez les déictiques sociaux et présentez-en les principales manifestations linguistiques.
5. Pour les indexicaux temporels, expliquez:

- les systèmes de mesure du temps (le calendrier et le système déictique)
- la simultanéité et non simultanéité déictique;

6. Pour les indexicaux spatiaux, expliquez:

- les manières possibles de préciser la position d'un objet dans l'espace;
- les emplois des adverbes *ici* et *là*;
- en quoi consiste le caractère déictique des verbes *venir* et *aller*.

2.6. Exercices et applications

Exercice corrigé :

1. Relevez les indices grammaticaux de l'énonciation et analysez-les de manière méthodique, en regroupant les occurrences similaires :

« Ne **vous** *ai-je* pas déjà *dit* **cette semaine** que **vous** n'*êtes* pas **ici** pour jouer à **ces** petits jeux infantiles sur **votre** ordinateur de bureau ? *Regardez-moi* au lieu de tripoter **ça** ! **Vous** n'*êtes* pas dans l'entreprise pour **vous** amuser, **nous** ne **vous** *avons* pas *embauché* pour **ça** ! **Vous** *faites* un effort, **mon** ami, sinon **d'ici un mois**, **vous** *allez* **vous** *retrouver* **là-haut**, à classer le courrier en retard ! »

Corrigé de l'exercice 1:

- Indices de personne : *je* (pronom sujet), *vous* (pronom sujet), *votre* (adjectif possessif), *moi* (pronom complément), *vous* (pronom sujet) *vous* (pronom complément), *nous*, *mon* (adjectif possessif), *vous* (pronom réfléchi).
- Indices spatiaux : adverbes (*ici*, *là-haut*)
- Indices temporels : SN (*cette semaine*), S Prép. (*d'ici un mois*), le présent (*êtes*, *regardez*, *faites*), le passé composé (*ai dit*, *avons embauché*), futur proche (*allez vous retrouver*)
- Déictiques gestuels : démonstratifs (*ces*, *ça*),
- Déictiques symboliques : *l'(entreprise)*.

Exercices non-corrigés :

2. Analysez les pronoms personnels des phrases suivantes; distinguez les emplois déictiques des emplois non déictiques; précisez s'il y a des emplois 'inhabituels' et remarquez leur contexte:

1. L'homme la dévisageait imperturbablement. Elle fit un effort pour se dominer et dit à voix basse : - Monsieur, c'est impossible... Il doit y avoir un moyen... je dois retrouver mon mari à Pierre-la-Treiche... - Et on vous a donné un sauf-conduit pour cela ? demanda le chef de gare avec ironie. - Non, pas pour cela. - Vous n'êtes donc pas en règle ? - Mais si... Seulement... Au commissariat on m'a dit...

2. -Enfin, vous voici, monsieur Villarubia ! – J'ai attendu le samedi soir pour être sûr que vous seriez seule... - Vous avez eu tort. Il y a trois jours que vous devriez être parti ! 3. - Tu la vois en dehors d'ici ? - On se rencontre, de temps en temps, dans la rue... (H. Troyat, *Amélie*) 4. Il ne faut pas confondre le « je » du narrateur avec l'auteur. 5. Vous et moi, nous avons vieilli ensemble. 6. D'après toi, qui m'a envoyé cette lettre ? 7. Tu lui parles de tes problèmes et lui il s'en fout.

3. En vous fondant sur la description du système des pronoms personnels, relevez et classez l'ensemble des marques de personne des fragments suivants ; indiquez dans votre analyse les fonctions syntaxiques et les référents des pronoms/adjectifs.

- Madame n'a pas froid?
 - Oui, Rosalie, fermez... Je ne suis pas très bien: mes douleurs...
- Elle examina l'intrus des pieds à la tête en disant simplement:
 - Monsieur...

- Je suis confus, madame, de vous déranger aujourd'hui, mais c'est votre fils qui a insisté pour que je l'accompagne.

c. - Bonjour, monsieur 6... Je téléphone pour savoir si vous pouvez monter... notre chère malade va de mieux en mieux...

d. - Est-ce que je vous gêne, monsieur le commissaire ? ... parce que je peux toujours passer dans ma chambre...

e. - On a fait venir un médecin ?

- C'est monsieur qui l'a soignée. Il est docteur...

f. Certains croyaient devoir lui poser des questions plus ou moins stupides, plus ou moins flatteuses.

- En somme, commissaire, quelle est votre méthode ? ...

g. - Je ne vous dis pas de fumer votre pipe. Cela va de soi. J'aurais peut-être dû attendre les obsèques pour vous inviter. C'est demain, comme vous le savez. (Georges Simenon, *Les Vacances de Maigret*)

h. Je souhaite vous parler de l'avenir de nos enfants. Cet avenir, il est entre les mains de chacun d'entre vous qui avez en charge d'instruire, de guider, de protéger ces esprits et ces sensibilités qui ne sont pas encore complètement formés, qui n'ont pas atteint leur pleine maturité, qui se cherchent, qui sont encore fragiles, vulnérables.

i. Nous ne referons pas l'école de la III^e République, ni celle de nos parents, ni même la nôtre. Ce qui nous incombe c'est de relever le défi de l'économie de la connaissance et de la révolution de l'information. (N. Sarkozy, *Lettre aux éducateurs*)

j. *Cecile Volanges à la Marquise de Merteuil.*

Maman est incommodée, Madame; elle ne sortira point, et il faut que je lui tienne compagnie: ainsi je n'aurai pas l'honneur de vous accompagner à l'Opéra. Je vous assure que je regrette bien plus de ne pas être avec vous que le spectacle. Je vous prie d'en être persuadée. Je vous aime tant! Voudriez-vous bien dire à M. le Chevalier Danceny que je n'ai point le recueil dont il m'a parlé, et que s'il peut me l'apporter demain, il me fera grand plaisir. S'il vient aujourd'hui, on lui dira que nous n'y sommes pas; mais c'est que Maman ne veut recevoir personne. J'espère qu'elle se portera mieux demain.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Laclos, *Les liaisons dangereuses*)

Comment modifient certaines situations l'emploi des pronoms ? (au téléphone, dans les lettres, etc.). Montrez la différence entre l'emploi référentiel et l'emploi appellatif.

Exercice corrigé :

4. Voici une série d'énoncés tirés de quotidiens tels que „Le Monde” et „L'humanité”. Déterminez la valeur de chacune des occurrences du pronom „on”.

1. On comprend par ailleurs que plus de mille personnes soient déjà venues se faire examiner.
2. On comprend également pourquoi les autorités italiennes ont fait appel à des autorités de l'OTAN.
3. Devant l'importance de ce danger, on sait que le gouvernement italien a autorisé l'avortement pour des raisons thérapeutiques.
4. Sur place en Brianza, on parle surtout du problème de l'avortement.
5. La colère monte en Italie. On estime que les autorités, qui manifestement ne contrôlent pas la situation, sont aussi coupables de n'avoir pas su imposer une réglementation.
6. On pourrait également avoir recours à certaines bactéries.
7. Voilà qui ne rend pas optimiste. Aussi fait-on venir à Milan des officiers américains et des chimistes britanniques.

8. Les services de contrôle ont quadrillé ces deux zones et y effectuent des prélèvements de terre. Pour l'instant, on n'a pas trouvé de dioxine dans la zone B.

9. On se félicite du mécanisme enclenché, qui pourrait, d'ici plusieurs années, aboutir à une amélioration de la situation de l'hébergement d'urgence", a jugé Didier Cusserne, délégué général d'Emmaüs.

Corrigé de l'exercice 4:

Le pronom *on* désigne toujours un être humain mais peut avoir divers référents, en fonction du contexte. Il peut s'interpréter, selon les contextes, comme „je”, „tu”, „nous”, „vous”, „ils/elles”, „les gens”. Analyser son fonctionnement s'avère parfois difficile, car il subvertit l'opposition entre personne et non-personne, aussi bien il est susceptible de recevoir une interprétation générique.

Dans les énoncés de presse on distingue trois types de *on*: ceux qui accepteraient un *nous* dans l'interprétation que l'on peut en donner (1-3), ceux qui reflètent « la rumeur publique » (4-5) et enfin les énoncés dans lesquels *on* est proche d'un anaphorique.

1-3 Présent d'énonciation repéré par rapport au présent des lecteurs, en ce sens le journaliste comme les lecteurs font partie des locuteurs censés pouvoir prendre en charge l'énoncé. C'est pourquoi *nous* serait acceptable. Cependant à la différence du *nous*, *on* permet de ne pas rendre explicite la présence du journaliste aussi bien que celle des lecteurs. C'est une assertion dont l'énonciateur (en premier lieu le journaliste) n'est pas identifiable.

4-5 Ces énoncés sont localisés sur le lieu de l'événement, que cette localisation soit explicite ou implicite. Le présent d'énonciation correspond à cette localisation, ce qui exclut d'emblée les lecteurs des quotidiens concernés. D'autre part, ces énoncés comportent des verbes déclaratifs. Ces énoncés sont des discours rapportés indirectement, discours produits par les personnes sur place, indistinctement (rumeur publique). Le journaliste est en quelque sorte le porte-parole de cette rumeur avec toute l'ambiguïté afférente. Là encore, les énoncés ne sont pris en charge par personne en particulier, c'est-à-dire par *on*.

6-7 L'interprétation de *on* semble exclure l'énonciateur et ses lecteurs. Il est permis de supposer qu'il s'agit plutôt d'instances officielles, mais cela uniquement pour des raisons extralinguistiques. En fait les agents de l'action ne sont pas déterminés.

En 8, il est possible de déterminer *on* puisqu'il s'agit d'un fonctionnement anaphorique, *on* est l'anaphore des « services de contrôle ».

En 9, il est possible d'assimiler *on* aux responsables de la société Emmaüs, puisqu'il s'agit d'un fonctionnement cataphorique. Le fragment commence par une citation du représentant de la société en question, qui parle au nom de son équipe.

Exercices non-corrigés :

5. Analysez l'emploi du pronom „on” dans les fragments et les échanges ci-dessous:

- a. Dans le roman moderne, vous ne l'ignorez pas, on ne commence pas par exhiber le personnage principal, on n'y vient que peu à peu...
- b. Icare verse l'eau sur l'absinthe qui prend couleur de laitance. Aux tables voisines, on s'exclame:
PREMIER CONSOMMATEUR: Quelle honte ! un massacre !
SECOND CONSOMMATEUR: Cet individu n'a jamais bu d'absinthe !
- b. ICARE: Je ne sais pas si c'est bon, mais je me demande ce qu'on dirait si on me voyait en proie à cette consommation. LN: Mais on te voit. Nous tous. Et cela ne nous étonne pas.
- c. ICARE : Et comment fait-on maintenant pour manger ? LN: On va aller dans un petit bouchon à

1 F 50 que je connais. Tu vois, je ne te ruinerai pas.

- d. CORENTIN DURENDAL : À table ! à table ! ICARE : On n'attend pas M. Berrier ?
- e. JEAN : Tu as la postérité pour toi. JACQUES : On me lira dans un demi-siècle, pas avant.
- f. LE PORTIER GROS HOMME : Qu'importe la richesse si l'on n'a pas la classe.
- g. LN: Tu en feras un usage raisonnable, tu n'iras pas au Café Anglais par exemple et, d'une façon générale, sois prudent ! Très prudent ! Méfie-toi ! Ne cesse pas de te méfier ! ICARE: On fera de son mieux.
- h. À la porte, tout le monde ! À la porte, Icare ! et qu'on m'obéisse !
MME DE CHAMPVAUX : Je ne vois pas comment on peut avoir des soucis dans ton métier.
HUBERT : On en a comme dans les autres. Plus même.
- i. Cette admirable exposition couvrait une superficie de 958572 mètres carrés et l'on estime qu'elle fut visitée par plus de 33 millions de personnes.
- j. SURGET : Exactement. Et ce sera un coup d'éclat. JACQUES : Peut-on savoir ?
- k. Hubert fume un partagas devant des feuilles blanches. Il boit mélancoliquement du porto. On sonne. C'est Morcol. (Raymond Queneau, *Le vol d'Icare*)
- l. J'ai seize ans, dit Henri-Maximilien. Dans quinze ans, on verra bien si je suis par hasard l'égal d'Alexandre. Dans trente ans, on saura si je vaudrais ou non feu César.
- m. La maison Ligre, accotée à ses entrepôts, était tenue avec une opulence princière ; On y mangeait bien ; on y buvait mieux encore.
- n. J'ai verrouillé la porte du cellier, souffla-t-elle. Sait-on jamais ?
- o. Personne non plus ne mentionnait les travaux d'approche de l'ennemi, méthodiquement occupé à combler les douves, ni l'assaut qu'on croyait tout proche. (Marguerite Yourcenar, *L'Œuvre au noir*)

6. Regardez cette série d'expressions désignant un intervalle temporel dans son ensemble, ou une partie de cet intervalle ; construisez des phrases avec chacun de ces termes.

Jour / Journée

Matin / Matinée

Soir / Soirée

An / Année

7. Identifiez les déictiques temporels des textes suivants ; relevez les rapports temporels (intervalle d'ancrage par rapport auquel on exprime la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité) :

a. - Vous avez du noir aujourd'hui, cher maître.

Le poète répondit:

- J'en ai toujours, mon enfant, et vous en aurez autant que moi dans quelques années. La vie est une côte. Tant qu'on monte, on regarde le sommet, et on se sent heureux; mais, lorsqu'on arrive en haut, on aperçoit tout d'un coup la descente, et la fin, qui est la mort. Ça va lentement quand on monte, mais ça va vite quand on descend. A votre âge, on est joyeux. On espère tant de choses, qui n'arrivent jamais, d'ailleurs. Au mien, on n'attend plus rien... que la mort.

Duroy se mit à rire:

- Bigre, vous me donnez froid dans le dos.

Norbert de Varenne reprit:

- Non, vous ne me comprenez pas aujourd'hui, mais vous vous rappellerez plus tard ce que je vous dis en ce moment. (Guy de Maupassant, *Bel-Ami*)

b. - Tu ne sais pas l'ennui qui m'arrive, mon chéri? J'espérais une bonne lune de miel, et voilà mon

mari qui me tombe sur le dos pour six semaines; il a pris un congé. Mais je ne veux pas rester six semaines sans te voir, surtout après notre petite brouille, et voilà comment j'ai arrangé les choses. Tu viendras me demander à dîner lundi, je lui ai déjà parlé de toi. Je te présenterai.

Duroy hésitait, un peu perplexe:

- Non, j'aime mieux ne pas faire la connaissance de ton mari.

Elle insista, fort étonnée, debout devant lui et ouvrant des yeux naïfs.

- Mais pourquoi? Quelle drôle de chose? Ça arrive tous les jours, ça! Je ne t'aurais pas cru si nigaud, par exemple.

Il fut blessé:

- Eh bien, soit, je viendrai dîner lundi. (Maupassant, *Bel-Ami*)

c. *La Marquise de Merteuil au Vicomte de Valmont*

Vous recevrez cette Lettre demain matin. J'exige que demain, à sept heures du soir, vous soyez chez moi. Je ne recevrai personne qu'à huit, pas même le régnant Chevalier; il n'a pas assez de tête pour une aussi grande affaire. Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas. À huit heures, je vous rendrai votre liberté; et vous reviendrez à dix souper avec le bel objet, car la mère et la fille souperont chez moi. Adieu, il est midi passé: bientôt je ne m'occuperai plus de vous. (Laclos, *Les liaisons dangereuses*).

8. Distinguez dans les énoncés suivants les temps déictiques des temps non déictiques. Transposez les énoncés non déictiques en énoncés déictiques et inversement :

1. Mon oncle me racontait que, dans son enfance, il avait vu des chasseurs ramener au village un grand sanglier qu'ils avaient tué. 2. À ce point, Paul déclara qu'il serait d'accord à condition de garder son ancien numéro. 3. Je reviendrai dans deux semaines. 4. Je croyais que tu dormais, c'est pourquoi j'ai pensé de te téléphoner demain. 5. Je ne savais pas que le problème avait été résolu, tu ne m'en as rien dit. 6. Il m'a confirmé qu'il avait réfléchi à ce que je lui avais dit et qu'il dirait au directeur qu'il acceptait ce poste. 7. Pourquoi n'as-tu pas dit à Corinne que tu veux la voir, tu sais bien qu'elle a de la sympathie pour toi? 8. J'espère qu'il a trouvé une place pour se garer. 9. Il se rappela qu'il n'avait pas salué les amis de son père et se dirigea vers eux. 10. J'ai eu l'impression que Paul voulait me dire quelque chose mais que l'arrivée de Marie l'en a empêché. 11. En descendant les marches du Trocadéro, je pensais à demain avec joie; après tout, il y aurait bien des éclaircies. Maintenant, ma joie est assombrie.

9. Analysez dans les fragments ci-dessous les éléments déictiques et les éléments anaphoriques (pronoms personnels et adverbiaux, possessifs et démonstratifs, adverbess spatiaux et temporels, temps verbaux):

a. Puis tout à coup, fouillant dans la poche de son gilet, il en tira une pincée d'or, prit deux louis, les posa devant son ancien camarade, et, d'un ton cordial et familier: - Tu me rendras ça quand tu pourras. Loue ou achète au mois, en donnant un acompte, les vêtements qu'il te faut; enfin arrange-toi, mais viens dîner à la maison, demain, sept heures et demie, dix-sept, rue Fontaine. Duroy, troublé, ramassait l'argent en balbutiant: - Tu es trop aimable, je te remercie bien, sois certain que je n'oublierai pas...

(Maupassant, *Bel-Ami*)

b. Forestier lui dit: - Remarque donc l'orchestre: rien que des bourgeois avec leurs femmes et leurs enfants, de bonnes têtes stupides qui viennent pour voir. Aux loges, des boulevardiers, quelques artistes, quelques filles de demi choix; et, derrière nous, le plus drôle de mélange qui soit dans Paris. Quels sont ces hommes? Observe-les. Il y a de tout, de toutes les professions et de toutes les castes, mais la crapule domine. [...] Quant aux femmes, rien qu'une marque: la soupeuse de l'Américain, la fille à un ou deux louis qui guette l'étranger de cinq louis et prévient ses habitués quand elle est libre. On les connaît toutes

depuis dix ans; on les voit tous les soirs, toute l'année, aux mêmes endroits, sauf quand elles font une station hygiénique à Saint-Lazare ou à Lourcine. (Maupassant, *Bel-Ami*)

c. - Monsieur, me dit cette aimable dame, vous voyez ces vieilles tours, ces arbres, ce ciel: comme les personnages des contes et des chansons populaires sont naturellement sortis de tout cela! Voici là-bas le sentier par lequel le petit Chaperon rouge alla au bois cueillir des noisettes. Ce ciel changeant et toujours à demi voilé fut sillonné par les chars des fées, et la tour du Nord a pu cacher jadis sous son toit pointu la vieille filandière dont le fuseau piqua la Belle au bois dormant.

(A. France, *Le crime de Sylvestre Bonnard*)

10. Analysez les éléments déictiques et les éléments anaphoriques du fragment suivant, tiré d'un texte dramatique. Remarquez dans le texte des différences dues au fait que, sur la scène, la situation communicative est directement saisissable par les spectateurs :

L'ARCHEVÊQUE (à la fenêtre): Viendra-t-il? Seigneur, le pouce de mes sujets a usé mon effigie sur mes pièces d'or et votre pouce terrible a usé mon visage: je ne suis plus qu'une ombre d'archevêque. Que la fin de ce jour m'apporte la nouvelle de ma défaite, on verra au travers de ma personne tant mon usure sera grande: et que feriez-vous, Seigneur, d'un ministre transparent? (*Le serviteur entre.*) C'est le colonel Linehart? LE SERVITEUR: Non. C'est le banquier Foucre. Il demande ... L'ARCHEVÊQUE: Tout à l'heure. (*Un temps.*) Que fait Linehart? Il devrait être ici avec des nouvelles fraîches. (*Un temps.*) Parle-t-on de la bataille aux cuisines? LE SERVITEUR: On ne parle que de cela, Monseigneur. L'ARCHEVÊQUE: Qu'en dit-on? LE SERVITEUR: Que l'affaire est admirablement engagée, que Conrad est coincé entre le fleuve et la montagne, que ... L'ARCHEVÊQUE: Je sais, je sais. Mais si l'on se bat, on peut être battu. LE SERVITEUR: Monseigneur ... L'ARCHEVÊQUE: Va-t-en. (Sartre, *Le Diable et le Bon Dieu*)

11. Relevez dans les fragments ci-dessous les emplois déictiques et les emplois anaphoriques des divers tiroirs temporels :

a. En quelques minutes, et au moment même où M. Seurel, quittant le tableau, se frotte les mains pour en enlever la craie, au moment où trois voix à la fois crient du fond de la classe:

- Monsieur! Le grand Meaulnes est parti! L'homme en blouse bleue est à la porte, qu'il ouvre soudain toute grande, et, levant son chapeau, il demande sur le seuil:

- Excusez-moi, Monsieur, c'est-il vous qui avez autorisé cet élève à demander la voiture pour aller à Vierzon chercher vos parents? Il nous est venu des soupçons...

- Mais pas du tout! répond M. Seurel.

Et aussitôt c'est dans la classe un désarroi effroyable. Les trois premiers, près de la sortie, ordinairement chargés de pourchasser à coups de pierres les chèvres ou les porcs qui viennent brouter dans la cour les corbeilles d'argent, se sont précipités à la porte. Au violent piétinement de leurs sabots ferrés sur les dalles de l'école a succédé, dehors, le bruit étouffé de leurs pas précipités qui mâchent le sable de la cour et dérapent au virage de la petite grille ouverte sur la route. Tout le reste de la classe s'entasse aux fenêtres du jardin. Certains ont grimpé sur les tables pour mieux voir...

Mais il est trop tard. Le grand Meaulnes s'est évadé.

(Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*)

b. Les Sternwood avaient émigré en haut de la colline et ne sentaient plus, désormais, l'huile ou l'eau croupie des puisards, mais ils pouvaient toujours se mettre à leurs fenêtres et contempler la source de leur richesse, s'ils en avaient envie. (Boris Vian, *Le Grand sommeil*)

c. Malheureusement, l'entrée du salon me fut désormais interdite. Je me dis souvent qu'avec un peu d'habileté et un peu moins de franchise dans le regard j'aurais pu gagner encore au moins six mois.

(Romain Gary, *La Promesse de l'aube*)

d. - Tarpon, a-t-elle dit, je me suis tirée de chez mes vieux à seize ans. J'ai crevé de faim. Maintenant, je bouffe, mais je ne sais jamais si je boufferai encore le mois prochain. C'est pas une vie. Je veux du blé.

(Manchette Jean-Patrick, *Morgue pleine*)

12. Identifiez et analysez les éléments qui réfèrent à l'espace, tout en distinguant entre les spatiaux déictiques et les spatiaux anaphoriques :

a. Il avait horreur des obligations. Il pestait à l'idée de devoir se trouver ici ou là à telle heure.

b. -Vous serez encore ici à six heures ? Demanda-t-il au commissaire Mansuy.

c. Il a été longtemps médecin des hôpitaux à Paris où il a passé son agrégation... il aurait pu être nommé professeur dans une grande faculté... il a préféré venir vivre ici avec sa mère...

d. Maigret ne se fâchait pas, ne s'impatientait même pas. Dieu sait si cette cérémonie quotidienne était inutile. On l'attendait, là-haut.

e. -Faut vous adresser à la porte des fournisseurs... tournez à gauche... vous trouverez une impasse... il y a une porte à vitres dépolies et un monte-charge... c'est là...

f. C'était le réfectoire du personnel où, à ce moment, il n'y avait que deux garçons d'étage à manger en silence, tout au bout. C'est là qu'on fit entrer le commissaire, afin d'éviter les garçons qui les bousculaient.

g. - Ces fenêtres sont celles de quelle chambre ?

- À gauche, c'est un couloir, à droite, le cabinet de toilette de ma belle-sœur.

- Et au-dessus ?

- La chambre de Jeanne, je veux dire de la femme de chambre.

(Georges Simenon, *Les Vacances de Maigret*)

h. La porte d'entrée donne directement dans la cuisine. Il y a une chaise à gauche, une chaise à fond de paille, vous la verrez. Quant au couteau, je crains qu'on ne le retrouve jamais. Je l'ai jeté dans un égout. Venez ici. Regardez à gauche, vers les pins. Vous voyez ce clapotis sur la surface de la mer ? C'est là que le gros tuyau passe pour aller se déverser au-delà du cap...

(Jean-Patrick Manchette, *Nada*)

13. Exercice récapitulatif : analysez tous les indexicaux de personne, temps et espace du texte suivant; distinguez les emplois déictiques des emplois non déictiques :

- Et vous qui devez être renseigné mieux que personne, monsieur Duroy, pour qui sont vos préférences?

Il répondit sans hésiter:

- Dans cette question, madame, je n'envisagerais jamais le mérite, toujours contestable, des candidats, mais leur âge et leur santé. Je ne demanderais point leurs titres, mais leur mal. Je ne rechercherais point s'ils ont fait une traduction rimée de Lope de Vega, mais j'aurais soin de m'informer de l'état de leur foie, de leur cœur, de leurs reins et de leur moelle épinière. Pour moi, une bonne hypertrophie, une bonne albuminurie, et surtout un bon commencement d'ataxie locomotrice vaudraient cent fois mieux que quarante volumes de digressions sur l'idée de patrie dans la poésie barbaresque.

Un silence étonné suivit cette opinion.

Mme Walter, souriant, reprit:

- Pourquoi donc?

Il répondit:

- Parce que je ne cherche jamais que le plaisir qu'une chose peut causer aux femmes. Or, madame, l'Académie n'a vraiment d'intérêt pour vous que lorsqu'un académicien meurt. Plus il en meurt, plus vous devez être heureuses. Mais pour qu'ils meurent vite, il faut les nommer vieux et malades.

Comme on demeurait un peu surpris, il ajouta:

- Je suis comme vous d'ailleurs et j'aime beaucoup lire dans les échos de Paris le décès d'un académicien. Je me demande tout de suite: «Qui va le remplacer?» Et je fais ma liste. C'est un jeu, un petit jeu très gentil auquel on joue dans tous les salons parisiens à chaque trépas d'immortel: «Le jeu de la mort et des quarante vieillards».

Ces dames, un peu déconcertées encore, commençaient cependant à sourire, tant était juste sa remarque.

Il conclut, en se levant:

- C'est vous qui les nommez, mesdames, et vous ne les nommez que pour les voir mourir. Choisissez-les donc vieux, très vieux, le plus vieux possible, et ne vous occupez jamais du reste. (Guy de Maupassant, *Bel-Ami*)

Bibliographie :

1. Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, T1, 1966, et T2, 1974.
2. Ionescu, A., 2011, *Exercices de pragmatique et de linguistique textuelle*, Ed. Universitaria, Craiova
3. Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, A. Colin.
4. Maingueneau D., 1990, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas.
5. Maingueneau D., Philippe G., 1997, *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod.

LES PLANS DE DISCOURS

Il faut ici faire une distinction fondamentale, qui concerne tous les aspects de l'énonciation, et pas seulement le verbe :

- on parlera de **discours** quand l'énoncé se rapporte au présent de l'énonciateur ; le discours est structuré autour des embrayeurs ;

- on parlera d'**histoire**, ou de **récit** (en fait, il y a une nuance) pour le discours détaché du présent de l'énonciateur, comme s'il se faisait tout seul.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'envisager ce que devient le discours quand il se transforme en récit, dans le discours indirect par exemple. Et dans un texte, les différents niveaux se mélangent, à différents degrés.

Selon que l'on est dans le discours ou dans l'histoire, les temps des verbes s'organisent différemment :

3.1. Le discours

Le temps de base, nous l'avons dit, c'est le présent, dans sa valeur originelle, qui est de dire ce qui se passe pendant qu'on le dit. Il peut avoir d'autres valeurs, qui étendent son champ d'action, en indiquant une répétition (présent d'habitude), ou une généralité (présent de vérité générale) :

-Allo ! tu m'entends ?

Tous les soirs il lit son journal préféré.

Cela ne sert à rien de s'énerver.

Ce qui caractérise le présent, c'est son absence de valeur temporelle intrinsèque. Il peut endosser n'importe quelle valeur, situer le procès dans n'importe quelle époque, passé, présent ou futur.

Le présent de l'énonciation correspond à l'actualité du locuteur, c'est ce qu'on appelle aussi le T₀ de l'énonciation. Le procès est contemporain de l'acte d'énonciation. Il n'y a pas d'occurrence de présent de l'énonciation au sens étroit (strictement contemporain de l'énonciation) dans le passage mais on rencontre des valeurs de présent étendu.

Les autres présents sont des présents de caractérisation, à ce titre ils incluent le présent de l'énonciation mais le débordent largement.

Elle travaille à sa thèse de doctorat.

Couvrant un grand espace de temps, englobant le passé et le futur, le présent prend une valeur omnitemporelle, associé à d'autres marqueurs de généralisation comme l'article défini à valeur générique: *La Terre tourne autour du soleil.*

Autour du présent, utilisé avec sa valeur de base, on trouve les temps qui expriment une antériorité ou une postériorité :

L'antériorité s'exprime par le passé composé ou l'imparfait, selon le sens.

L'imparfait se réfère complètement au passé, sans liaison avec le présent :

Enfant, je faisais beaucoup de bêtises.

L'imparfait ne fonctionne pas comme embrayeur, il ne peut être lié à la situation d'énonciation.

Au contraire, le passé composé continue d'exprimer une liaison avec le présent :

Tu sais, j'ai renoncé au tabac depuis un mois déjà.

J'ai renoncé dans le passé, mais ce renoncement se continue aujourd'hui. Le passé composé peut donc fonctionner comme embrayeur.

La postériorité s'exprime avec le futur simple :

Demain on ira à la campagne.

Dans un énoncé au présent, le futur antérieur ne peut s'utiliser que par rapport au futur simple, pas par rapport au présent ; il exprime une antériorité par rapport au futur simple ; il ne prend donc pas ses repères par rapport au moment de l'énonciation :

Quand il aura terminé son devoir, il pourra sortir dans le jardin.

Il existe aussi des formes parallèles, des périphrases verbales que le français a développées pour exprimer le futur proche et le passé récent et qui sont déictiques :

Il va rentrer dans une heure.

Je viens de rentrer.

3.2. L'histoire

L'histoire se coupe complètement du moment de l'énonciation et des embrayeurs. Sur le plan des temps, ce type d'énoncé se construit autour du passé simple et de l'imparfait. Le passé simple situe le procès dans le passé, comme l'imparfait, mais présente les procès de manière globale. Ceux-ci sont envisagés comme bornés, le procès est délimité dans son déroulement et orienté vers son terme final. Le passé simple n'est pas mis formellement en relation avec le moment de l'énonciation, il appartient au système des temps de l'histoire, qui présente les événements comme coupés de l'actualité du locuteur.

Cette première matinée fut une grande déception. (sans référence temporelle absolue)

Victor Hugo vécut au XIXe siècle. (action située dans le temps absolu)

- L'antériorité s'exprime à l'aide des temps composés correspondants : le passé antérieur et le plus-que-parfait :

Quand il eut terminé ce qu'il avait à dire, il raccrocha.

Après qu'il avait quitté sa femme, il avait cherché un petit appartement.

- La postériorité s'exprime à l'aide du conditionnel, qui se comporte comme un temps (deux temps), ce qu'il était à l'origine, et non comme un mode :

Elle m'a annoncé qu'elle se marierait en septembre.

Le conditionnel passé exprime une antériorité par rapport au conditionnel présent:

Il disait qu'il viendrait après qu'il aurait fini son devoir.

3) Les modes verbaux.

Nous n'avons parlé ici que de l'indicatif, qui est si l'on veut le mode normal, premier, le niveau zéro du mode. A l'intérieur des autres modes, le système des temps est simplifié, mais suit globalement le système temps simple / temps composé (antériorité) ; la postériorité sera exprimée à l'aide du présent (il n'y a pas de futur du subjonctif !). Le conditionnel, lui, se comporte soit comme un temps, soit comme un mode.

Quant à l'impératif, c'est un mode qui est par principe un embrayeur, puisqu'il permet un acte de langage direct de l'énonciateur adressé à une autre personne présente, un allocutaire. Il contient en lui-même, implicitement, le *je* et le *tu* (= je te dis que tu dois...). L'acte de langage, c'est le fait que le locuteur agit par la parole sur l'allocutaire. Au niveau des temps, il est exprimé dans le présent véritable, mais pour une réalisation dans un futur proche. Un seul mot donc, mais qui cumule tous les aspects.

Rôle des présentatifs

A rapprocher des démonstratifs, les présentatifs *voici* et *voilà* font généralement référence à la situation, et s'accompagnent souvent d'un geste ; ils servent à introduire une phrase non verbale :

Chers amis, voici notre nouveau collègue, Laurent Pernet.

Ces présentatifs ont aussi une valeur verbale qui est à rapprocher de ce que nous avons dit sur les temps des verbes : ils associent temps (présent) + lieu + *moi+toi/vous*. Ils cumulent donc aussi la

présence du locuteur et des allocutaires, les aspects temporels, et un acte de parole, puisque le locuteur attire l'attention des allocutaires.

3.3. Les types de discours

Il existe plusieurs moyens de rapporter la parole des autres dans un énoncé : c'est ce qu'on appelle en particulier le **discours direct** et le **discours indirect**.

Ce qu'on appelle discours rapporté, c'est la superposition de deux énoncés (au moins) : l'énoncé d'un premier locuteur est rapporté par un second locuteur, et ce n'est pas forcément terminé ; en fin de compte, le dernier locuteur, c'est l'auteur.

Un personnage ou un auteur se fait le porte-parole d'un autre locuteur. Cela peut être très simple, sans aucun élément d'interprétation :

Marie a dit : « Je lègue ma montre en or à ma petite-fille Sylvie. »

Le locuteur-rapporteur ne modifie en rien la parole historique du premier locuteur.

Caractéristiques du discours direct

- Les marques externes de l'énonciation : la ponctuation qu'on pourrait appeler « externe », guillemets et tirets, sert à marquer visuellement les paroles, et c'est le signe de l'indépendance syntaxique du discours direct.
- On pourrait parler de même de ponctuation « interne » pour la ponctuation énonciative : points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, qui marquent l'intonation.
- C'est dans le discours direct qu'on relèvera la présence de tous les embrayeurs : pronoms, adverbes, temps verbaux...
- On ajoutera éventuellement des éléments approximatifs, hésitations, erreurs, corrections, présence d'interjections, de jurons, etc.

Dans le langage indirect, les propos d'un locuteur sont intégrés dans ceux d'un autre locuteur, une énonciation est intégrée dans une autre, avec une ligne de démarcation qui est celle de la subordination : la « traduction » des paroles se fait à l'aide de subordonnées, presque toujours. L'étude des différences avec le discours direct va donc nous indiquer ce que deviennent les embrayeurs du discours originel.

Caractéristiques du discours indirect

- Intégration des paroles dans des subordonnées, conjonctives pures ou interrogatives, COD d'un verbe de communication. Il y a donc perte de l'indépendance syntaxique.
- La ponctuation « externe » (marques externes de l'énonciation) disparaît en même temps.
- La ponctuation énonciative, « interne », disparaît également.
- Il est souvent nécessaire de lexicaliser, d'exprimer les sentiments et les attitudes par des mots appropriés (ex. *il croyait, sentait que, il eut de la peine à dire, elle se demandait si vraiment..., elle exprima son doute quant à..., etc.*)
- Les embrayeurs, les termes déictiques sont remplacés par des éléments anaphoriques (*alors, à ce moment-la, cela, celui-ci, là-bas, etc.*) Les temps du discours sont remplacés par les temps de l'histoire. Bref, tous les pronoms, adverbes, locutions se rapportant à *moi / ici / maintenant* sont remplacés par d'autres, définis désormais par rapport à un personnage, exprimé à la 3ème personne.

Cas particulier: la phrase injonctive n'est pas forcément intégrée dans une subordonnée, mais s'exprime désormais à l'aide d'un infinitif complément (il est vrai que certaines grammaires analysent cela comme une subordonnée infinitive) : *Il me demanda d'aller vite chercher des pansements.*

Questions :

1. Donnez des exemples d'adverbes temporels déictiques et anaphoriques; de syntagmes nominaux exprimant le temps; de syntagmes prépositionnels exprimant le temps pour les deux plans de discours : de l'énoncé et de l'histoire.
2. Précisez les temps grammaticaux déictiques et les temps grammaticaux anaphoriques;
3. Définissez le discours direct et le discours rapporté ; présentez leurs caractéristiques respectives.

3.4. Exercices et applications

1. Dans ce texte, extrait des „Lettres persanes”, de Montesquieu:

a) décrivez la situation d'énonciation.

b) relevez les marques personnelles, les marqueurs de lieu et de temps et indiquez s'ils sont déictiques, anaphoriques ou absolus.

Mirza à son ami Usbek, à Erzeron

Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, et il n'y avait que Rica qui pût me consoler de la tienne. Tu nous manques, Usbek : tu étais l'âme de notre Société. Qu'il faut de violence pour rompre les engagements que le cœur et l'esprit ont formés!

Nous disputons ici beaucoup; nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question si les hommes étaient heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu. Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étaient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence. Explique-moi, je te prie, ce que tu veux dire.

J'ai parlé à des mollaks, qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran : car je ne leur parle pas comme vrai croyant, mais comme homme, comme citoyen, comme père de famille. Adieu.

D'Ispahan, le dernier de la lune de Saphar 1711.

Corrigé de l'exercice 1 :

Ce texte est une lettre et présente les caractéristiques propres à cette situation de communication différée. Le moment et le lieu de la production de l'énoncé diffèrent de ceux de la réception par le destinataire. (Pas de simultanéité, ni de co-présence physique des énonciateurs : les deux partenaires ne se trouvent pas au même endroit, le moment de l'écriture est différent de celui de la lecture.)

Le dispositif énonciatif de la correspondance répond à un code particulier qui permet au destinataire d'interpréter les indices personnels et spatio-temporels de l'énoncé.

On analysera donc le double repérage présent d'une part dans le paratexte (l'ensemble des messages de présentation qui accompagnent une œuvre : couverture, nom de l'auteur, préface, exergue, postface, notes de bas de page, etc.) d'autre part dans le corps de la lettre.

Le paratexte fournit des indices de repérage absolu:

- le nom du destinataire : nom propre *Usbek*
- le nom de l'énonciateur-scripteur, *Mirza*
- Le lieu et la date de l'énonciation : *Ispahan, le dernier de la lune de Saphar 1711*

Le corps de la lettre en revanche fonctionne selon le mode de référence déictique.

Marques personnelles

De l'énonciateur : nombreuses occurrences du pronom de rang 1 sujet *je* (*jet'ai souvent ouï dire, j'ai parlé*, etc.) et du rang 2 *nous* (*nous disputons*)

pronoms compléments: *nous, me, moi*

déterminants possessifs : *notre Société, nos disputes*

Du destinataire :

Pronom sujet *tu*: **tu étais, tu manques**

Pronom complément : **te (t'ai oui), te prie.**

Pronoms possessifs : **la tienne**

Marques spatio-temporelles

Ici – adverbe spatial, désigne le lieu où se trouve l'énonciateur (en l'occurrence Ispahan).

Hier - adverbe temporel, désigne l'intervalle temporel de 24 heures qui précède la journée incluant le moment de l'énonciation.

Tous ces indices sont déictiques et s'interprètent par référence aux paramètres de la situation d'énonciation que le paratexte fournit. Par convention, *je* renvoie au signataire, *hier* renvoie à la veille de la date de l'écriture, qui figure en tête de la lettre et non à la veille du jour de la lecture, etc.

Les temps verbaux

Temps déictiques: le présent (*manques, faut, disputons, roulent, est, explique, prie, veux, etc.*) le passé composé (*ont formé, ai oui, ai parlé*)

Temps non-déictiques: l'imparfait (*étais, avait*), le passé simple (*mit*)

L'alternance des temps déictiques et des temps non-déictiques marque le passage de l'actualité de l'énonciation et l'histoire narrée, entre le présent du scripteur (écriture) et son passé.

2. Dans le texte suivant:

a) décrivez la situation d'énonciation.

b) relevez les marques personnelles, les marqueurs de lieu et de temps et indiquez s'ils sont déictiques, cotextuels ou absolus.

Le 4 septembre 2007

Madame, Monsieur,

Je saisis l'occasion de cette rentrée scolaire, la première depuis que j'ai été élu Président de la République, pour vous écrire.

Je souhaite vous parler de l'avenir de nos enfants. Cet avenir, il est entre les mains de chacun d'entre vous qui avez en charge d'instruire, de guider, de protéger ces esprits et ces sensibilités qui ne sont pas encore complètement formés, qui n'ont pas atteint leur pleine maturité, qui se cherchent, qui sont encore fragiles, vulnérables.

Vous avez la responsabilité d'accompagner l'épanouissement de leurs aptitudes intellectuelles, de leur sens moral, de leurs capacités physiques depuis leur plus jeune âge et tout au long de leur adolescence. Cette responsabilité est l'une des plus lourdes mais aussi des plus belles et des plus gratifiantes. (Nicolas Sarkozy, *Lettre aux éducateurs*)

3. Dans le texte ci-dessous:

a) Identifiez le plan d'énonciation.

b) Relevez les marques personnelles, les marqueurs de lieu et de temps et indiquez s'ils sont déictiques, cotextuels ou absolus.

Hélas! Cette première matinée fut une grande déception. Mon père nous proposa de nous déposer ma grand'mère et moi au théâtre, en se rendant à sa Commission. Avant de quitter la maison, il dit à ma mère: «Tâche d'avoir un bon dîner; tu te rappelles que je dois ramener de Norpois?» Ma mère ne l'avait pas oublié. Et depuis la veille, Françoise, heureuse de s'adonner à cet art de la cuisine pour lequel elle avait certainement un don, stimulée, d'ailleurs, par l'annonce d'un convive nouveau, et sachant qu'elle aurait à composer, selon des méthodes sues d'elle seule, du bœuf à la gelée, vivait dans l'effervescence de la création; comme elle attachait une importance extrême à la qualité intrinsèque des matériaux qui devaient entrer dans la fabrication de son œuvre, elle allait elle-même aux Halles se faire donner les plus beaux carrés de romsteck, de jarret de bœuf, de pied de veau, comme Michel-

Ange passant huit mois dans les montagnes de Carrare a choisir les blocs de marbre les plus parfaits pour le monument de Jules II. Françoise dépensait dans ces allées et venues une telle ardeur que maman voyant sa figure enflammée craignait que notre vieille servante ne tombât malade de surmenage comme l'auteur du Tombeau des Médicis dans les carrières de Pietrasanta. Et dès la veille Françoise avait envoyé cuire dans le four du boulanger, protégée de mie de pain comme du marbre rose ce qu'elle appelait du jambon de Nev'-York. (M. Proust, *À la recherche du temps perdu*)

4. En vous appuyant sur un relevé des marques linguistiques, indiquez à quel plan d'énonciation se rattache chacun de ces textes.

a. - C'est-il que M. Charpentier va bientôt venir?

- Demain, répondis-je, avec ma grand'mère, j'irai les chercher en voiture au train de 4 h.

- Dans la voiture à Fromentin peut-être?

Je répondis bien vite:

- Non, dans celle du père Martin.

- Oh! alors, vous n'êtes pas revenus.

Et tous les deux, son ouvrier et lui, se prirent à rire.

L'ouvrier fit remarquer, lentement, pour dire quelque chose:

- Avec la jument de Fromentin on aurait pu aller les chercher à Vierzon. Il y a une heure d'arrêt. C'est à quinze kilomètres. On aurait été de retour avant même que l'âne à Martin fût attelé.

b. À une heure et demie de l'après-midi, sur la route de Vierzon, par ce temps glacial, Meaulnes fit marcher sa bête bon train, car il savait n'être pas en avance. Il ne songea d'abord, pour s'en amuser, qu'à notre surprise à tous, lorsqu'il ramènerait dans la carriole, à quatre heures, le grand-père et la grand'mère Charpentier. Car, à ce moment-là, certes, il n'avait pas d'autre intention.

Peu à peu, le froid le pénétrant, il s'enveloppa les jambes dans une couverture qu'il avait d'abord refusée et que les gens de la Belle-Étoile avaient mise de force dans la voiture.

À deux heures, il traversa le bourg de La Motte. Il n'était jamais passé dans un petit pays aux heures de classe et s'amusa de voir celui-là aussi désert, aussi endormi. (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*)

5. Transposez les phrases suivantes au discours indirect en modifiant ou ajoutant les éléments nécessaires (3ème personne, au passé ; interlocuteurs à préciser) ; puis analysez ce qui change entre le discours direct et le discours indirect :

a. « Demain, le soleil ne se lèvera pas, je l'ai vu en rêve cette nuit... Que va-t-il se passer ? Je ne sais, mais préparez-vous à des jours bien sombres ! »

b. « Vous prenez des notes, monsieur le juge ? Franchement, je ne souhaite pas que ces éléments figurent dans mon procès-verbal. Ils me porteraient tort. C'est certain. »

c. « - De Bernard, de Capus et de moi, quel est, à votre avis, le plus égoïste ?

- Moi, dit Guitry. L'œuvre des autres me dégoûte, la mienne ne m'enchanté pas. Voilà ma force et ma faiblesse. »

d. « - Sérieusement, dit Albert en baissant la voix, quand il eut rejoint Berthe dans l'ascenseur, tu comptes aller à Chantilly, dimanche ?

- Les Moineville ont proposé de m'emmener. »

Bibliographie:

1. Adam, J-M, 2008, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2e édition, Armand Colin, Paris
2. Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, T1, 1966, et T2, 1974.
3. Ionescu, A., 2011, *Exercices de pragmatique et de linguistique textuelle*, Ed. Universitaria, Craiova
4. Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, A. Colin.
5. Maingueneau D., 1990, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas.
6. Maingueneau D., Philippe G., 1997, *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod.

ENTRE DIT ET NON-DIT : LE SENS IMPLICITE

La communication n'est pas toujours littérale et il arrive souvent qu'un énoncé communique un contenu de façon indirecte. Beaucoup d'interactions sont faites de mots couverts, d'allusions et de sous-entendus, qui jouent un rôle social important. L'analyse de ces contenus implicites (les types d'implicite, leur genèse, leur statut et leur support linguistique) a été entamée dans les années '80 par des linguistes comme O. Ducrot et C. Kerbrat-Orecchioni). Au fait, comme le fait remarquer J-M. Adam (2008), l'incomplétude est la règle du discours, en vertu d'une loi d'économie du langage qui permet de ne pas tous dire et d'impliciter ce que le destinataire peut récupérer facilement et/ou inférer sur la base de diverses formes d'implicite.

4.1. Les principes de la communication

L'idée que la communication est gouvernée par des lois constitue un autre acquis important de la pragmatique linguistique.

Paul Herbert Grice (1979) est l'auteur d'une théorie sur la manière dans laquelle on *emploie* le langage, théorie énoncée sous la forme de 'maximes'. La théorie pragmatique de Grice est définie par deux principes de base, soutenus par un principe méthodologique:

Principe de la signification non naturelle

Grice a essayé à répondre à la question suivante: comment le destinataire peut-il récupérer l'intention du locuteur, son vouloir-dire? Un énoncé ne signifie pas naturellement l'intention du locuteur: le locuteur L en énonçant l'énoncé E, communique une proposition P. Le destinataire doit récupérer le vouloir-dire du locuteur, qui n'est pas toujours exprimé explicitement dans l'énoncé. La signification non naturelle a été définie de la manière suivante par Moeschler & Auchlin 1997:165 :

Dire qu'un locuteur L a voulu signifier quelque chose par X, c'est-à-dire que L a eu l'intention, en énonçant X, de produire un effet sur l'auditeur A grâce à la reconnaissance par A de cette intention.

On doit savoir **comment** le destinataire s'y prend pour récupérer cette intention. L'hypothèse de Grice est qu'il y parvient par la voie du principe de coopération et des maximes de conversation. Grice a adopté la forme des maximes parce qu'il caractérise l'éthique de la communication sous-jacente aux échanges entre les locuteurs. Les énoncés de signifient pas seulement en vertu des seules conventions linguistiques, mais aussi par un ensemble de mécanismes sémantiques liés au contexte.

4.2. Principe de coopération et maximes conversationnelles

Grice part de l'hypothèse que dans la communication en général et dans la conversation en particulier, les locuteurs adoptent des comportements verbaux coopératifs, dans le sens qu'ils coopèrent à la réussite de la conversation. Les interférences du destinataire se basent sur cette présomption de coopération. Le principe de coopération est l'expression d'une conduite rationnelle: pour communiquer les participants à l'acte de communication doivent collaborer¹.

Grice a formulé le **principe de coopération**, base de toute communication, auquel il ajoute les maximes conversationnelles, qui relèvent des catégories kantiennees de quantité, de qualité, de relation et de modalité (ou manière), définies sous la forme de règles, de la manière suivante:

Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert

¹ Dans des circonstances particulières, un ou plusieurs des participants peuvent refuser de coopérer, donc de communiquer. Par exemple si A pose une question et B refuse de répondre ou se montre impoli. B peut insulter A ou prononcer une phrase du type *je ne veux pas parler avec toi* ou *va au diable / à tous les diables*, etc.

l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé (votre doit être donnée dans le moment opportun, dans les buts ou dans la direction du discours dans lequel vous êtes impliqués).

Pour la formulation des maximes, Grice fait référence explicite à Kant (*Critique de la raison pure*). Il les appelle 'maximes de conversation', mais leur valeur est plus générale, étant applicables non seulement à la communication, en général, mais aussi à toute activité humaine impliquant la collaboration entre plusieurs personnes. Voici les quatre maximes de Grice :

Maxime de quantité

1. votre information doit contenir autant d'information que nécessaire (informativité);
2. votre information ne doit pas contenir plus d'information que nécessaire (exhaustivité).

Maxime de qualité ou de véridicité (sincérité)

Que votre contribution soit véridique:

1. n'affirmez que ce que vous croyez être faux;
2. n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.

Maxime de relation (de pertinence)

Parlez à propos, soyez pertinents.

Maxime de manière (intelligibilité)

Soyez clair et en particulier:

1. évitez de vous exprimer avec obscurité;
2. évitez d'être ambigu;
3. soyez bref;
4. soyez ordonné (c'est-à-dire procédez par ordre).

Pour voir de quelle manière fonctionne le principe de coopération, examinons le dialogue suivant:

(1) A: Tu sais où est Charles?

B: Il y a une Renault jaune devant la maison d'Anne.

Il est possible de l'interpréter ce dialogue essentiellement de deux manières: (i) la réponse de B peut être considérée comme non-coopérative. Dans ce cas, B change le sujet du discours (parce qu'il n'aime pas le sujet, parce qu'il voit A inquiet et veut changer le cours des pensées de celui-ci, etc.); (ii) si A considère la réponse de B coopérative, alors il doit se demander quel rapport pourrait exister entre le lieu où se trouve Charles et celui où se trouve la voiture jaune. Si A sait que Charles a une Renault jaune, alors il déduit que B lui suggère qu'il soit possible que Charles se trouve chez Anne. On dira que le locuteur a **implicite** que Charles est chez Anne.

On voit que le personnage A a dû faire des inférences (voir glossaire) pour comprendre ce que B a voulu lui transmettre.

Les inférences faites pour conserver le principe de coopération sont appelées par Grice **implicatures conversationnelles**.

Si le locuteur, en se basant sur l'une ou l'autre maxime, infère une proposition quelconque, on dira qu'il a tiré de l'énoncé du locuteur une **implicature conversationnelle**. Pour arriver au contenu de l'implicature conversationnelle, le locuteur doit faire une inférence, selon un schéma général du type suivant : (Moeschler et Auchlin 1997: 167)

1. Le locuteur L a dit P.
2. Le destinataire D n'a pas de raison pour supposer que L n'observe pas les maximes conversationnelles ou du moins le principe de coopération.
3. Supposer que L respecte le principe de coopération et les maximes implique que L pense Q.
4. L sait (et sait que D sait que L sait) que D comprend qu'il est nécessaire de supposer que L pense Q.

5. L n'a rien fait pour empêcher D à penser Q.
6. L veut donc que D pense Q.
7. Donc L implique Q.

Le passage de P à Q n'est pas le résultat d'une contextualisation, mais le résultat de l'application des maximes conversationnelles. La récupération d'une implicature conversationnelle est le résultat d'une inférence non-démonstrative gouvernée par les règles. Rappelons-nous qu'une inférence non démonstrative ne garantit pas la vérité de ses conclusions étant donnée la vérité des prémisses. Cette propriété des implicatures a été appelée **anti-contextualiste** et on la considère comme un point original de la thèse de Grice (cf. Moeschler et Auchlin 1997: 168).

4.3. Utilisation et exploitation des maximes

Grice a montré que non seulement le respect des maximes conversationnelles déclenche une implicature, mais aussi leur violation ostensible. Si le locuteur respecte une ou plusieurs maximes, on parle des **implicatures standard** ou de leur **utilisation**; si une ou plusieurs maximes ne sont pas respectées, on parle **d'exploitation** ou d'outrage.

Utilisation des maximes conversationnelles (les maximes sont respectées)

Soit l'exemple (1):

- (1) A: Je suis en panne d'essence.
B: Il y a un pompiste au coin de la rue.

Si A suppose que B respecte le principe de coopération, A infère l'idée que l'information fournie par B est pertinente; donc A déduira que la pompe est ouverte et qu'il y trouvera, probablement, de l'essence.

Le respect de la maxime de quantité est illustré par (2), qui implique (3):

- (2) Le drapeau est blanc.
- (3) Le drapeau est entièrement blanc.

Le destinataire suppose que le locuteur a respecté la maxime de quantité, notamment qu'il a donné l'information la plus forte: si le drapeau était blanc et, disons, rouge, le locuteur aurait dû le dire. Donc, ne disant (2), le locuteur dit que le drapeau n'a aucune autre couleur en plus, donc (2) implique (implicature standard) (3).

L'exemple suivant illustrera une utilisation de la maxime «soyez ordonné».

- (4) Jean monta dans sa voiture et il se dirigea vers le village.

Dans (4) le rôle de la conjonction *et* n'est pas seulement d'enchaîner, parce que, si on change l'ordre des propositions, même en respectant les règles anaphoriques, on obtient un énoncé bizarre:

- (5) ? Jean se dirigea vers le village et il monta dans sa voiture.

Dans (4) *et* a un sens temporel et il correspond plutôt à une implicature conversationnelle:

- (6) *Jean monta dans sa voiture et ensuite il se dirigea vers le village.*

Donc, une des applications de la maxime «soyez ordonné» oblige le locuteur de présenter les phrases qui décrivent une suite d'événements dans l'ordre où ces événements se produisent.

Exploitation des maximes conversationnelles (les maximes ne sont pas respectées)

Il existe plusieurs situations où le locuteur exploite (viole) une maxime conversationnelle.

Le locuteur peut se trouver dans la situation de violer la maxime de quantité pour ne pas violer la maxime de qualité. Soit le dialogue:

- (7) A: *Où habite Georges?*
B: *Quelque part dans le Midi.*

Évidemment, la réponse de B ne respecte pas la maxime de quantité, parce qu'elle ne contient pas les informations requises (l'adresse exacte de Georges : ville, rue, numéro de la maison).

Toutefois, en vertu du principe de coopération, on suppose que B a donné toutes les informations dont il dispose. En donnant une information plus précise, qui satisferait à la maxime de quantité, B prendrait le risque de violer la deuxième maxime de qualité, celle qui interdit de donner des informations dont on n'est pas sûr.

D'autres exemples correspondent à la violation de la maxime de quantité. Ce sont des énoncés tautologiques, du type :

(8) *La guerre est la guerre.*

(9) *Il viendra ou bien il ne viendra pas.*

Les énoncés tautologiques sont définis en logique comme des énoncés toujours vrais. En apparence, ces énoncés ne sont pas assez informatifs, donc ils semblent ne pas respecter la maxime de quantité, qui demande au locuteur de porter des informations nouvelles. Pour maintenir le principe de coopération on doit faire des inférences porteuses d'information. L'énoncé (8) pourrait être interprété comme "pendant la guerre, il se passe des choses terribles, c'est sa nature, c'est en vain qu'on déplore ce désastre"; dans le cas de (9) le locuteur peut impliquer quelque chose comme: "calme-toi, tu ne dois pas te faire de soucis, s'il vient ou s'il ne vient pas, nous ne pouvons rien faire".

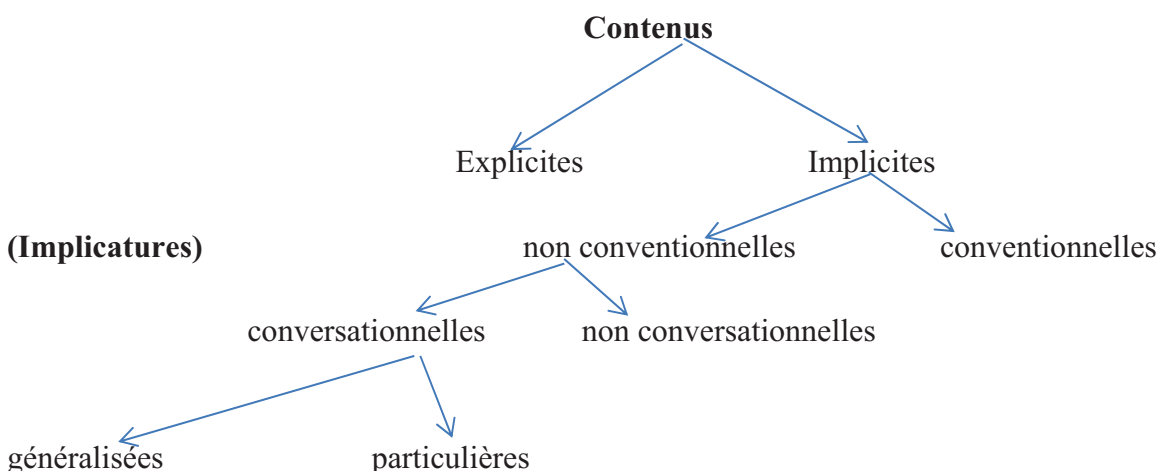
Un autre type d'exploitation de la première maxime de qualité : le locuteur doit affirmer des choses vraies ; cependant, il lui arrive de prononcer des énoncés littéralement faux. Ce faisant, il communique à travers une métaphore, une implicature conversationnelle. Par exemple, en disant:

(10) *La reine Victoria était une femme de fer.*

le locuteur dit une chose fausse. Le récepteur doit interpréter cette phrase s'il considère que le locuteur respecte le principe de coopération, donc qu'il lui transmet quelque chose. L'interprétation la plus directe est que, sans avoir de fait toutes les propriétés qui définissent le fer, la reine Victoria en possédait seulement quelques-unes, comme la dureté, la résistance, l'inflexibilité ou la durabilité. Les propriétés qu'on attribue à la reine dans l'énoncé (10) dépendent, au moins en partie, du contexte d'énonciation: prononcée par un admirateur, la phrase peut être un éloge qui souligne l'intégrité et la résistance, articulée par un détracteur elle peut être une diffamation, qui met l'accent sur le manque de flexibilité, de sensibilité ou sur la belligérance de cette reine.

Grice considère que la plupart des tropes (métaphore, ironie, litote) sont des exploitations de la première maxime conversationnelle, et donc des implicatures conversationnelles.

La théorie de Grice met en évidence plusieurs types d'implicites que nous illustrons à l'aide du schéma de Catherine Kerbrat-Orecchioni(1998)



Quand on communique au-delà de qu'on dit, on parle d'un moyen conventionnel. Dans ce cas, l'implicature découle de conventions, à savoir que le sens conventionnel des mots utilisés et la

forme de la phrase déterminent ce qui est dit est aussi ce qui est communiqué, c'est pour cela que l'implicature de ce type s'appelle aussi implicature lexicale.²

Dans l'interprétation de ce type d'énonces, le contexte et la situation de communication n'occupent aucun rôle.

Exemple 1: *Petre est roumain, il est donc arrogant.*

La convention utilisée est une conclusion, signalée par *donc*, et l'implicature conventionnelle est :
''*Les roumains sont arrogants.*''

Exemple 2: *Martin est parvenu à te convaincre.*

La convention est une présupposition, signalée par *est parvenu*, et l'implicature conventionnelle est
Martin a essayé de te convaincre.

Quand on communique au-delà de ce qui est dit, on parle d'un moyen non conventionnel, ou moyen conversationnel ou discursif, produit par les actes de langages indirects. Alors, l'implicature a besoin d'un raisonnement de la part de l'interlocuteur, ce qu'on appelle implicature conversationnelle ou implicature discursive. Comme nous avons vu dans le schéma de C.Kerbrat-Orecchioni, il y a deux types d'implicature conversationnelle : généralisée ou particulière (ou non généralisée).

L'implicature conversationnelle généralisée représente l'implicature qui est entrée dans l'usage. Celle-ci est déclenchée par l'utilisation de certaines formes linguistiques dans l'énoncé et aussi comme l'implicature conventionnelle, elle est indépendante du contexte.

L'implication conversationnelle généralisée correspond au mode de communication défini par Searle, comme les actes de langage indirects conventionnels.³

Exemple : *Peux-tu ouvrir la porte ?*

Dans le cas où il y a une requête formulée de manière détournée, l'implicature conversationnelle généralisée est : *Ouvre la porte!*

L'implicature conversationnelle particulière est mise en œuvre par la relation établie entre l'énoncé et certains éléments liés au contexte et aux circonstances particulières de la situation de communication. L'implicature conversationnelle particulière correspond dans le modèle de Searle aux actes de langage indirects non conventionnels.

Exemple : *Il fait chaud ici.*

Si le locuteur souhaite que l'interlocuteur ouvre la fenêtre, l'implicature conversationnelle particulière est : *Ouvre la fenêtre.*

Questions :

1. Expliquez les principes de Grice (le principe de la signification non-naturelle et le principe de coopération)
2. Quelles sont les maximes conversationnelles?
3. Donnez des exemples :
 - a) d'utilisation des maximes conversationnelles ;
 - b) d'exploitation des maximes.
4. Définissez :
 - a) les implicatures conversationnelles (définition, découverte, utilisation et exploitation des maximes)?
 - b) les implicatures conventionnelles et leurs propriétés?
5. Spécifiez les critères qui servent à identifier les différents types d'implicatures.

² Martine Bracops, *Introduction à la pragmatique*, Éd. Duculot, Paris 2010, pag.71.

³ Ibidem.pag.72.

4.4. Exercices et applications

Exercice corrigé :

1. Lisez attentivement les échanges suivants et expliquez la manière dont les maximes de Grice sont impliquées :

JANINE: - Peux-tu m'aider à monter cette malle ?

PAUL : - Oh ! Mon cours de français commence dans un quart d'heure.

JANINE: - Je me demande si Victor est chez lui.

PAUL : Au fait, il regarde toujours à cette heure sa série policière préférée.

JANINE : Ok, j'attendrai ton retour.

Corrigé de l'exercice 1:

Dans ce dialogue les réponses de Paul aux questions posées par Janine ne sont jamais directes (celui-ci évite d'être impoli en refusant directement sa demande d'aide). Se trouvant dans l'impossibilité de lui donner l'aide ou l'information sollicitée, il présente seulement des justifications. Janine doit faire chaque fois un effort d'interprétation pour récupérer le vouloir-dire de Paul. Pour comprendre la première réponse, elle doit déduire de l'information que Paul lui donne qu'il ne peut pas l'aider à monter sa malle à ce moment précis. Janine arrivera à récupérer l'intention de communication de Paul en présumant que celui-ci respecte la maxime de relation, qui exige que la réponse donnée soit à propos. Elle comprend alors que, si Paul lui donne l'information que son cours commence dans un quart d'heure alors qu'elle lui demande de l'aider à monter sa malle, c'est pour lui expliquer qu'il n'en a pas le temps. Dans ce qui suit, Janine passe elle aussi de l'explicite à l'implicite, en lui demandant si Victor était chez lui. Paul doit comprendre, en appliquant les maximes conversationnelles, que Janine veut demander le même service à Victor et il essaye de lui transmettre que l'heure n'est pas convenable pour qu'elle dérange celui-ci. Janine fait un nouvel effort d'interprétation pour refaire le raisonnement de Paul « ce serait risquant de lui demander ce service maintenant car il est probable qu'il te refuse » et elle confirme qu'elle a compris son intention communicative en lui disant qu'elle attendra son retour.

Exercices non-corrigés :

2. *Identifiez dans les dialogues des textes ci-dessous les lois de discours impliquées ; pour chaque cas, montrez s'il s'agit de leur emploi ou de leur exploitation:*

a. Mme Dard : Qu'est-ce qu'il y a ?

Le flic : Vous rouliez à 140, Madame. La limite est à 110 à l'heure.

Mme Dard : Comment !? Je faisais du 140 ? Mais ce n'est pas possible !

Le flic : Si, Madame. C'est même certain. On vous a contrôlée au radar. Vos papiers, s'il vous plaît.

Mme Dard : Voilà... Le radar, vous dites ? Ah, maintenant je comprends ! Il doit y avoir une erreur.

Tout le monde sait qu'on ne peut pas se fier au radar.

Le flic : Erreur ou non, ça vous coûtera tout de même 150 euros d'amende. Voilà la contravention.

Mme Dard : Mais, c'est inadmissible. (*À elle-même*) Quel imbécile ! Il ne voulait même pas discuter. Décidément, on n'est plus libre dans ce pays.

b. (*Dans la rue. Une manifestation vient de se terminer.*)

Le policier : Hé, vous, là-bas ! Par ici ! Montrez-moi vos papiers !

Raymond : Pourquoi ? Je n'ai rien fait, moi !

Le policier : Vous n'avez pas entendu ? Vos papiers et vite !

Raymond : Voilà.

Le policier : Belge, hein ? Qu'est-ce que vous faisiez dans la manifestation?

Raymond : Mais je n'étais pas dans la manif ! Je feuilletais des bouquins devant la librairie, là-bas. Alors, j'ai vu passer les manifestants. Et puis, la police a chargé et j'ai couru. Que vouliez-vous que je fasse ! D'ailleurs, la politique ici, je m'en fous ! Ça ne m'intéresse pas du tout, vous savez ! (d'après A. Chamberlain et R. Steele, *101 actes de communication*)

3. Quelle est la signification non-naturelle de la réponse de B dans les dialogues suivants ?

- a. A : Tu sais si Paul est chez lui ?
B : Sa voiture est devant la maison.
- b. A : Georges n'est-il pas encore arrivé ?
B : J'ai entendu à la radio qu'il y a des embouteillages sur l'autoroute A2.
- c. A :- Est-ce que tu peux garder les enfants cet après-midi ?
B : Tu sais, j'ai rendez-vous avec mon avocat à 4 heures.
- d. A : Si on allait se promener dans le parc ?
B : La météo annonce qu'il va pleuvoir cet après-midi sur toute la région.
- e. A : Tu as rencontré Paul ces derniers temps ?
B : Avec ma maladie, je ne suis pas trop sortie.
- f. A : Pourriez-vous m'indiquer le bureau de poste le plus proche, s'il vous plaît ?
B : Je suis désolé, je ne suis pas du quartier. Mais voilà un point d'information de l'autre côté de la rue.

4. Même exercice :

- a. LE PATRON : Monsieur s'embarque pour le Venezuela...
LE CLIENT : Le Venezuela... Eh bien... ce n'est pas ici... le Venezuela...
(Jacques Prévert, *Le Quai des brumes*, 1977, p. 281)
- b. - Eh bien au revoir, dis-je. On se téléphone?
- C'est à vous de commencer...
(Éric Rohmer, *Ma nuit chez Maud*, 1969, p. 108)
- c. LEONTES: - Mon ami, accepteriez-vous d'être payé avec de la fausse monnaie ?
MAMILIUS. - Je préférerais me battre, monseigneur.
(Bernard-Marie Koltès, *Le Conte d'hiver*)
- d. DAISY, à Dudard : Si vous vouliez me voir, vous n'aviez qu'à me téléphoner!
DUDARD, à Daisy :... Oh! je suis discret, discret, Mademoiselle, moi.
(Eugène Ionesco, *Les Rhinocéros*, 1963, p. 207)

5. Dans les fragments d'entretien ci-dessous, explicitez les inférences qu'il faut faire pour comprendre les réponses indirectes que les interviewés ont données aux questions. Commentez l'exploitation - intentionnelle ou non - des maximes conversationnelles :

- a. - N'êtes-vous pas trop jeune pour jouer Schubert ? N'est-ce pas une musique « réservée » aux vieux pianistes ?
- J'ai toujours pensé que l'âge objectif et l'âge intérieur n'avaient rien à voir. Schubert est mort à 31 ans, j'en ai 28. Je ne suis pas si loin de lui.
(Entretien avec David Fray, *Classica* no. 117, nov. 2009, p. 55)
- b. - Vous avez été communiste. Pourquoi avez-vous rompu avec le communisme ?
- Pourquoi ? Voilà une question stupide. Au même moment, des milliers de gens ont quitté le parti communiste, ce n'est pas une histoire très originale, non ? À cette époque-là, tout le

monde était communiste, aujourd'hui plus personne ne l'est. (Entretien avec Doris Lessing, *Le Magazine littéraire* no. 478, sept. 2008, p. 93)

c. Valjean : Ne pensez-vous pas que le libéralisme favorise d'abord les privilégiés, au détriment des classes moyennes et inférieures ?

Edouard Fillias : La France a aujourd'hui un modèle supposé égalitaire, mais qui en réalité avantage ceux qui ont de l'argent, car ils peuvent se payer les services publics défaillants pour le reste de la population. Exemple : quand on a les moyens, on peut s'offrir une bonne mutuelle impossible quand on est au SMIC. Ainsi, la France a déjà des catégories de privilégiés, et l'égalité n'est plus réelle. (Entretien avec Edouard Fillias "Le libéralisme est un épouvantail dans la campagne", leMonde.fr)

d. Paul : Aujourd'hui être libéral c'est soutenir la vision de Bruxelles; par conséquent le candidat le plus libéral, à part vous, c'est le plus européen donc Bayrou ?

Edouard Fillias : Vous avez raison, la seule force de réforme en France ces vingt dernières années, c'est l'Europe. Sans elle, la plupart des monopoles auraient perduré. En outre, nous n'aurions toujours pas de recours légal contre les Etats. Désormais, je peux porter plainte contre l'Etat français quand il attente à mes libertés devant la Cour de justice des Communautés européennes. Je suis en revanche favorable à ce que d'urgence une Constitution garantisse mes droits de citoyen européen. Je dois pouvoir dire quelles sont les limites du pouvoir européen. La Constitution est un contrat qui nous protège. Le traité proposé aux Français était illisible et brouillon, il est temps d'adopter une vraie Constitution fédérale garante des libertés. (Entretien avec Edouard Fillias, "Le libéralisme est un épouvantail dans la campagne", leMonde.fr)

6. Le théâtre dit « absurde » joue beaucoup sur la transgression des lois du discours. Identifiez dans les fragments ci-dessous les différentes formes d'abus contre les règles conversationnelles :

a. Mme. SMITH : Je ne l'ai jamais vue. Est-ce qu'elle est belle?

M. SMITH : Elle a des traits réguliers et pourtant on ne peut pas dire qu'elle est belle. Elle est trop grande et trop forte. Ses traits ne sont pas réguliers et pourtant on peut dire qu'elle est très belle. Elle est un peu trop petite et trop maigre. Elle est professeur de chant.

b. M. SMITH, toujours dans son journal. Tiens, c'est écrit que Bobby Watson est mort.

Mme. SMITH : Mon Dieu, le pauvre, quand est-ce qu'il est mort?

M. SMITH : Pourquoi prends-tu cet air étonné? Tu le savais bien. Il est mort il y a deux ans. Tu te rappelles, on a été à son enterrement, il y a un an et demi.

Mme. SMITH : Bien sûr que je me rappelle. Je me suis rappelé tout de suite, mais je ne comprends pas pourquoi toi-même tu as été si étonné de voir ça sur le journal.

M. SMITH : Ça n'y était pas sur le journal. Il y a déjà trois ans qu'on a parlé de son décès. Je m'en suis souvenu par associations d'idées!

c. Mme. SMITH : C'est un bon médecin. On peut avoir confiance en lui. Il ne recommande jamais d'autres médicaments que ceux dont il a fait l'expérience sur lui-même. Avant de faire opérer Parker, c'est lui d'abord qui s'est fait opérer du foie, sans être aucunement malade.

M. SMITH : Mais alors comment se fait-il que le docteur s'en soit tiré et que Parker en soit mort?

Mme SMITH : Parce que l'opération a réussi chez le docteur et n'a pas réussi chez Parker.

M. SMITH : Alors Mackenzie n'est pas un bon docteur. L'opération aurait dû réussir chez tous les deux ou alors tous les deux auraient dû succomber.

Mme. SMITH : Pourquoi?

M. SMITH : Un médecin consciencieux doit mourir avec le malade s'ils ne peuvent pas guérir ensemble.

(E. Ionesco, *La cantatrice chauve*)

7. La pièce de théâtre « *Le jeu de l'amour et du hasard* » de Marivaux est célèbre pour ses jeux langagiers, ses quiproquos et son intrigue amoureuse inspirée. La scène 6 de l'acte 3 fait tomber les masques de Lisette et d'Arlequin, qui avouent n'être que des serviteurs. Tandis que Lisette mène le dialogue, Arlequin met toutes ses astuces en œuvre pour retarder l'aveu de son identité. Étudiez la violation des maximes conversationnelles dans cette scène :

ARLEQUIN : Hé, je me connais bien aussi, et je n'ai pas là une fameuse connaissance, ni vous non plus, quand vous l'aurez faite ; mais ne vous attendez pas au fond du sac.

LISETTE : D'où vient me dites-vous cela ?

ARLEQUIN : Et voilà ou gît le lièvre.

LISETTE : Mais encore ? Vous m'inquiétez : est-ce que vous n'êtes pas... ?

ARLEQUIN : Ahi, ahi, vous m'ôtez ma couverture.

LISETTE : Sachons de quoi il s'agit ?

ARLEQUIN, à part : Préparons un peu cette affaire-là. (Haut) Madame, votre amour est-il d'une constitution bien robuste, soutiendra-t-il bien la fatigue que je vais lui donner, un mauvais gîte lui fait-il peur ? Je vais le loger petitement.

LISETTE : Ah, tirez-moi d'inquiétude ! En un mot, qui êtes-vous ?

ARLEQUIN : Je suis... N'avez-vous jamais vu de fausse monnaie ? Savez-vous que c'est qu'un louis d'or faux ? Eh bien, je ressemble assez à cela.

LISETTE : Achevez donc, quel est votre nom ?

ARLEQUIN : Mon nom ? Ah dame, il y a un peu à tirer ici ! Haïssez-vous la qualité de soldat ?

LISETTE : Qu'appellez-vous un soldat ?

ARLEQUIN : Oui, par exemple, un soldat d'antichambre.

LISETTE : Un soldat d'antichambre ! Ce n'est donc point Dorante à qui je parle enfin ?

ARLEQUIN : C'est lui mon capitaine.

Bibliographie:

1. Adam, J-M, 2008, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2^e édition, Armand Colin, Paris
2. Grice, H.P, 1975, *Logic and Conversation*, in Cole and Morgan, 1975
3. Grice, H.P., 1978, *Further notes on logic and conversation*, in Cole, pp. 113-127
4. Kerbrat-Orecchioni, C., 1998, *L'implicite*, 2e édition, Armand Colin, Paris
5. Mainueneau, D., Philippe, G., *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod, Paris

FORMES DE L'IMPLICITE: PRÉSUPPOSÉS ET SOUS-ENTENDUS

Dans l'espace francophone, Oswald Ducrot, dans les années '80, s'intéresse au décalage entre le dire et le dit. Il distingue deux formes d'implication : la *présupposition* et le *sous-entendu*.

5.1. La présupposition

Elle est inscrite dans l'énoncé lui-même. Les présupposés sont des informations qui sont données, non comme nouvelles, mais comme déjà connues ou admises de l'interlocuteur ; elles sont présentées sur le mode du « cela va de soi ». Les présupposés ne sont pas l'objet de l'échange et échappent aux enjeux interlocutifs.

Ex : *Il ne fume plus.*

Ce qui est présupposé c'est qu'il fumait.

L'enchaînement attendu est l'enchaînement sur le posé, par exemple : *Ah bon ! et il tient le coup ?*
Mais bien évidemment on peut ne pas suivre l'interlocuteur, dénoncer et contester le présupposé :
Mais il n'a jamais fumé !

Cette inscription de l'argumentation dans la langue ne se fait pas par les mots pleins du lexique mais par des connecteurs et opérateurs discursifs comme : *toujours, encore, même, presque...*

Ces unités s'inscrivent souvent dans ce que Ducrot appelle des échelles argumentatives :

- *même* : *Même Jean est venu* : (= posé : la venue de Jean / présupposé : tout le monde est venu)

Presque et *à peine* comportent des orientations argumentatives opposées :

Il gagne presque 1000 euros est orienté positivement (il est content de son revenu)

Il gagne à peine 1000 euros est orienté négativement (pour son expérience et ses qualifications, ce n'est pas assez; ses revenus ne lui permettent pas d'entretenir sa famille...)

On constate ici l'écart entre sens locutoire (information sur la note) et sens illocutoire (argumentation en faveur ou contre un passage dans la classe supérieure).

La lecture d'un contenu présupposé est déclenchée par une série de supports lexicaux du type: verbes faitifs (*regretter, être triste que, être content que*), verbes de jugement (*accuser, critiquer, condamner*), verbes implicatifs (*réussir, oublier, éviter de*), auxiliaires d'aspect (*continuer à, cesser de, finir de*), opérateurs et connecteurs logiques (*même, aussi, cependant*), structures comparatives, subordonnées temporelles, hypothétiques contrefactuelles, etc. que l'on appelle **acteurs de présupposition**.

Ex: *Paul regrette d'avoir acheté cette maison.* >> *Il a acheté une maison.*

Il a continué à boire. >> *Il a bu auparavant.*

Ils ont réussi dans leur travail. >> *Ils ont fait des efforts.*

On l'a accusé d'avoir tué sa femme. >> *Tuer quelqu'un est un acte condamnable.*

On vend aussi des timbres-poste >> *On vend des cartes postales, des enveloppes, etc.*

Tous les enfants de Marie sont à l'école. >> *Marie a des enfants.*

Quand Pierre est entré dans la salle de réunion, tout le monde s'est tu. >> *Pierre est entré dans la salle de réunion.*

Lise est meilleur professeur que son mari >> *Son mari est professeur aussi.*

Qui est le responsable du magasin ? >> *Il y a un responsable du magasin.*

S'il avait vu le feu rouge, il aurait évité cet accident. >> *Il n'a pas vu le feu rouge.*

5.2. Les sous-entendus.

Le sous-entendu nécessite une interprétation de la part du destinataire et est largement tributaire du contexte.

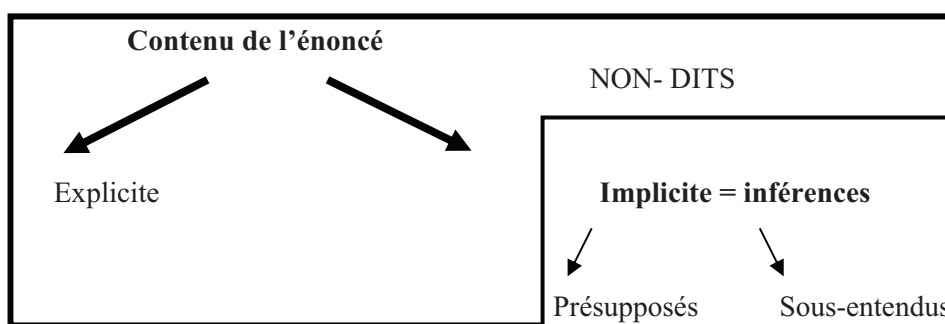
Ex.: *Il est huit heures* peut signifier suivant la situation : il faut manger, allumer la télévision, sortir, etc. Le sous-entendu peut toujours être dénié par le locuteur (*je n'ai jamais dit ça, c'est toi qui prends tout de travers!*)

Il peut avoir une forte dimension culturelle:

Ex. : *Ouvert le lundi.* (sur la devanture d'un salon de coiffure)

Un français comprendra tout de suite le sous-entendu, alors qu'un roumain ne comprendra pas forcément. La pertinence de l'énoncé n'est valable que lorsqu'on connaît l'environnement socioculturel dans lequel le message est produit (en France, les salons sont fermés le lundi).

Schéma récapitulatif des contenus que peut véhiculer un énoncé :



Questions :

1. Définissez la présupposition sémantique.
2. Définissez le sous-entendu.
3. Précisez 10 activateurs de présuppositions différents et proposez des exemples pour chaque type.
4. Précisez les différences entre la présupposition et le sous-entendu.
5. Donnez quelques exemples de sous-entendus, tout en précisant les contextes dans lesquels la lecture de ceux-ci est déclenchée.

5.3. Exercices et applications

Exercice corrigé:

1. Quelles sont les présuppositions activées par les expressions soulignées ?

- a. Anne n'est pas en tant que médecin inférieure à son mari.
- b. Cet alpiniste roumain a réussi à atteindre l'Everest.
- c. Paul a critiqué Marie d'avoir caché l'état de santé de sa mère.
- d. Lorsque Jean entra dans la chambre, il sentit une odeur étrange.
- e. Il a encore oublié ses lunettes.
- f. Jean ignorait que sa femme le trompait

Corrigé de l'exercice 1:

Les présuppositions déclenchées par les mots en gras sont :

- a. Son mari est médecin aussi.
- b. Cet alpiniste a tenté d'atteindre l'Everest.
- c. Marie est responsable d'avoir caché l'état de santé de sa mère ; elle a donc été injuste.

- d. Jean est entré dans la chambre.
- e. Il a oublié ses lunettes auparavant.
- f. Sa femme le trompait.

Exercices non corrigés :

2. Trouvez la présupposition déclenchée par les verbes en gras ; vérifiez vos choix par le recours aux épreuves de la négation, de l'interrogation, de l'emphase et de l'enchaînement :

1. Paul s'**était excusé** de son retard. 2. Oui, c'est vrai, je lui **ai vendu** cette voiture de seconde main à prix coûtant. 3. Ce train **s'arrêtera** dans cinq minutes à la gare de Versailles. 4. C'est un livre que **j'ai relu** plusieurs fois. 5. Après le déjeuner, Marie **a lavé** et Paul **a essuyé** la vaisselle. 6. Marie souriait heureuse: la fièvre de l'enfant **avait cessé**. 7. Au signe de l'agent, la voiture **s'arrêta** net. 8. Le directeur **a refusé** une augmentation à tous les employés. 9. À minuit, Paul **se déchaussa** et **se déshabilla**; il **alluma** sa lampe de chevet et se **coucha**, avec un sourire satisfait : il **reprendrait** son travail le lendemain. 10. On lui **a enlevé** la garde de son enfant.

3. Trouvez la présupposition déclenchée dans chacune des phrases suivantes par les éléments en caractères gras ; relevez leurs propriétés:

1. **Pour un élève en cinquième**, il sait beaucoup de physique. 2. **Si vous aviez ralenti**, vous auriez évité cet accident. 3. **Ouvrez** la fenêtre ! 4. « Hélène, pour **dénouer** les brides de son chapeau, éleva les bras » (A. France) 5. Après ce deuxième accident, ses amis **l'ont accusé** d'imprudence. 6. **Même** ses amis l'ont critiqué. 7. En 2001 il était **déjà** marié. 8. **Tous nos amis** sont arrivés en retard. 9. Dans ce journal on **critique** souvent le gouvernement. 10. Vous vous êtes **encore** trompé.

4. Trouvez la présupposition déclenchée dans chacune des phrases suivantes par les éléments en caractères gras ; relevez leurs propriétés:

1. Pierre **a compris** que sa femme **ne** l'aimait **plus**. 2. Ils se **sont rendus compte** qu'il était trop tôt pour se marier. 3. Michel **a persuadé** ses collègues de lui confier l'organisation **du bal**. 4. Il **ignorait** que sa mère fut malade. 5. J'**ignorais** que tu étais partie en vacances. 6. Hélène **range** les livres dans sa bibliothèque. 7. Il cherche **un dictionnaire de botanique**. 8. Justine **regrettait** d'avoir laissé son fils partir en excursion. 9. Dans ce zoo, il y a **même** des girafes. 10. Marie **se félicitait** d'avoir acheté cette machine à laver.

5. Trouvez la présupposition déclenchée dans chacune des phrases suivantes par les verbes de jugement (identifiez-les d'abord, ensuite découvrez leurs posés et présupposés) :

Le directeur de l'école a accusé le proviseur d'avoir soustrait de l'argent. L'opposition a critiqué le gouvernement pour sa mauvaise gestion du pays. Ce journal dénonce la corruption du pouvoir. La population désapprouve les mesures de relance économique proposées par le gouvernement. Toute sa famille l'a condamné pour sa négligence envers sa femme. Marcel a été incriminé d'avoir détourné les fonds de l'entreprise dont il était directeur financier. Tous ses collègues ont blâmé Pierre pour son manque de franchise.

6. Trouvez la présupposition déclenchée dans chacune des phrases suivantes par les verbes implicatifs négatifs :

Sa mère **s'abstenait** de tout commentaire. Marie **néglige** l'éducation de son enfant. Il **ne se rappelle pas** d'avoir payé cette facture. Elle **évitait** de lui donner une réponse ferme. Tu **n'oses** jamais le mettre à sa place.

7. Les énoncés ci-dessous sont centrés sur un factif. Leurs présuppositions sont constituées par la vérité de leurs compléments. Relevez-les :

Marie **regrette** d'avoir été obligée de partir sans vous prévenir. Pierre **a oublié** de couper l'électricité avant son départ. La mère **se réjouit** de ce que son fils ait gagné la compétition. Les agriculteurs **déplorent** que la sécheresse du dernier mois ait compromis la récolte. Vous **savez** que ce train a toujours du retard.

8. Les phrases formées d'une relative déterminative ou d'une relative explicative n'ont pas les mêmes posés et présupposés. Le test de l'interrogation permet de faire apparaître la différence entre ces deux types de proposition relative. Soit ces exemples :

- a. Les étudiants qui n'ont pas passé leurs examens pourront les rattraper en septembre.
- b. Les étudiants, qui n'ont pas passé leurs examens, devront les rattraper en septembre.
- a. Quels étudiants devront passer leurs examens en septembre ? Ceux qui ne les ont pas passés en été.
- b. Quels étudiants devront passer leurs examens en septembre ? Tous les étudiants, car ils sont tous recalés.

Dans les phrases suivantes, qui contiennent des relatives déterminatives ou explicatives, montrez comment les tests de l'interrogation, de la négation et de l'emphase conservent les présupposés découverts :

La fille que je t'ai présentée hier soir chez Marie est étudiante aux Lettres. Virginie, que tu as connue chez Marie, vient de quitter son mari. Julie, qui était affligée de la nouvelle, n'a pas réagi à mon invitation. Les pluies qui ont déferlé depuis deux semaines sur cette région ont provoqué de gros dégâts aux cultures. Le feu avait complètement détruit la maison des voisins, qui était en bois, mais a épargné leur maison, qui venait d'être rénovée. Dans les Carpates Orientales, où la neige a été très abondante, on peut encore skier. Dans le village où il est né, cette coutume était encore vivante.

9. L'enchaînement d'un circonstant temporel, causal, consécutif ou concessif à une proposition principale confère à ceux-ci le statut de présupposés. Dans les phrases suivantes, formées d'une principale et d'une subordonnée, dégagez les présupposés en vous aidant des tests de l'interrogation, de la négation et de l'emphase :

Cela s'est passé bien avant son mariage avec Pauline. Quand tu as téléphoné, je me préparais de sortir. Marie est heureuse que sa fille ait été admise à l'université. Il a compris sans que je lui aie rien expliqué. Il est venu après que tu es parti. Bill est affligé que son entreprise soit en faillite.

10. Bien souvent l'implicite est déclenché par certains 'mots du discours', connecteurs logiques ou particules pragmatiques qui orientent la signification de l'énoncé vers une certaine conclusion. Soit ces énoncés :

- (1) Dans cette bibliothèque, il y a des livres.
- (2) Dans cette bibliothèque, il y a **aussi** des périodiques.
- (3) Dans cette bibliothèque, il y a **même** des manuscrits.

La phrase (1) est constative, elle donne une information neutre. Dans (2), le locuteur construit par l'emploi du mot aussi une échelle quantitative ; l'implicite de cette phrase renvoie ainsi à une énumération : « Dans cette bibliothèque, il y a des livres, des revues, des périodiques, des dictionnaires, des mémoires, etc. » Tous ces éléments se trouvent sur le même plan. Dans (3) le locuteur pose un jugement de valeur, construisant au moyen de l'adverbe enchérissant même une échelle qualitative. La conclusion vers laquelle conduit l'énoncé (3) serait « On ne s'attendait pas à ce qu'il y ait des manuscrits dans cette bibliothèque ; ce n'est pas une bibliothèque quelconque,

mais une exceptionnellement munie ». Compte tenu de ces éléments, rendez compte des différences sémantiques qui s'établissent entre les énoncés des séries suivantes :

- a. Dans ce magasin, on vend des souvenirs. Dans ce magasin, on vend aussi des souvenirs. Dans ce magasin, on vend même des souvenirs.
- b. Notre agence de voyages organise aussi des excursions en Egypte. Notre agence de voyage organise même des excursions en Chine.
- c. Pierre a perdu son parapluie. Il a encore perdu son parapluie ! Il n'a même pas perdu son parapluie. Il n'a pas perdu son parapluie, pour une fois !

Bibliographie :

1. Ducrot, Oswald, 1985, *Le Dire et le Dit*, Minuit, Paris
2. Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1998, *L'Implicite*, Armand Colin, Paris
3. Moeschler, Jacques, Auchlin, Antoine, 2009, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3e édition, Armand Colin, Paris
4. Tuțescu, Mariana, 2001, *Du mot au texte. Exercices de français pour les avancés*, Eds. Cavallioti, Bucuresti

LES ACTES DE LANGAGE

La théorie des actes de langage a été développée par les représentants de l'école analytique d'Oxford, les philosophes John Langshaw Austin (1962, 1970) et John Searle (1972, 1979).

6.1. La distinction performatif /vs/ constatif

Austin commence par s'intéresser aux verbes comme *jurer* ou *baptiser*, qu'il appelle **performatifs** (< angl. *to perform* "accomplir"). Ces verbes présentent la particularité d'accomplir ce qu'ils disent, d'instaurer une réalité nouvelle par le seul fait de leur énonciation. Par exemple, l'énonciation de « *Je baptise ce bateau le Queen Elisabeth* » sert à accomplir l'acte de baptême, l'énonciation de « *Je vous déclare unis par les liens sacrés du mariage* » sert à accomplir un acte de mariage, « *Je t'emmènerai ce soir au cinéma* » sert à accomplir une promesse, etc. Les énoncés performatifs s'opposent aux autres, qu'Austin appelle **constatifs** et qui sont censés décrire un état du monde indépendant de leur énonciation. Ex. : « *La Terre est ronde* » et « *J'aime mon pays* » ont une valeur de vérité déterminée.

Les verbes de la classe des performatifs (*promettre, jurer, ordonner, défendre, s'excuser, remercier, léguer, condamner*, etc.) le sont effectivement s'ils sont employés au présent par le sujet de l'énonciation. À comparer : *Je te promets de rentrer tôt. / Mon frère promet de rentrer tôt. / Je t'ai promis hier de rentrer tôt.* En fait, hors emploi il n'y a pas de verbe performatif ; il vaudrait mieux de parler d'énonciation performative (qui implique un présent ponctuel et un *Je*).

Progressivement, Austin va renoncer à la distinction entre énoncés performatifs et énoncés constatifs. Il lui apparaît en effet impossible de trouver des énonciations dénuées de valeur performative, qui ne feraient que représenter (décrire) le monde. Même un énoncé descriptif comme :

(1) *Il pleut.*

instaure une réalité nouvelle, accomplissant un acte d'assertion. Après avoir examiné plusieurs énoncés performatifs déclaratifs, Austin en établit deux espèces :

- les performatifs explicites, comportant un préfixe qui affiche sans ambiguïté la performativité de l'énoncé. Ex. : « *Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain.* »

- les performatifs primaires, qui sont ambigus et seul le contexte d'énonciation permet d'en lever l'ambiguïté. Ex. « *Oui.* » (acquiescement, réponse à une demande ?) ou « *La séance est ouverte.* » (constat ou déclaration ?) « *Je viendrai.* » (assertion, promesse ou menace ?)

François Récanati (1981) adopte une position critique à l'égard de la distinction performatif primaire/performatif explicite. Il analyse les deux thèses en présence :

1. ou il y a identité de fait entre :

a) *J'affirme que Georges viendra.* et

b) *Georges viendra.*

2. ou a) et b) sont deux énoncés différents (thèse soutenue par Benveniste).

La question est de savoir si le préfixe *j'affirme, je déclare*, etc. n'est qu'un marqueur de la force illocutoire, n'ajoutant rien au contenu descriptif de la proposition, ou s'il introduit une variation de ce contenu. Récanati (1981) montre que cette dernière thèse, inacceptable à la première vue, est soutenable.

6.2. Les conditions de succès des énoncés performatifs

À la différence des énoncés constatifs, les énoncés performatifs ne sont pas véridatifs. Les actes qu'ils accomplissent peuvent être réussis ou échoués ou, dans les termes d'Austin, ils peuvent être **heureux** ou **malheureux**. La valeur de vérité des énoncés constatifs dépend des conditions de

vérité qui leur sont attachées ; de même, la réussite d'un énoncé performatif dépend de ses conditions de succès (ou « de félicité »). Par exemple, pour que des énoncés tels que :

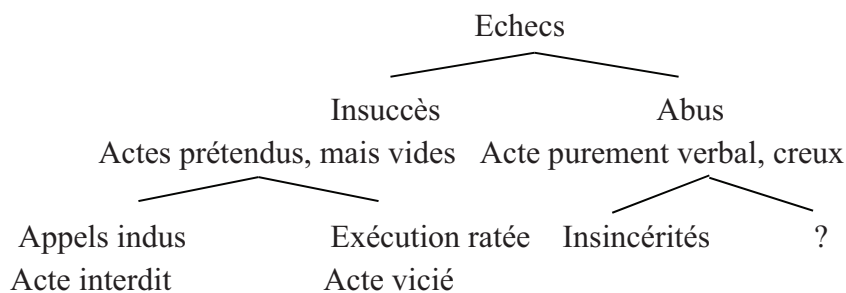
- (2) *Je te baptise Joseph Staline.*
- (3) *Je lègue ma montre à mon frère.*
- (4) *Oui, je le veux.*

puissent constituer des actes respectivement de baptême, de legs et respectivement de mariage réussis ou heureux, ils doivent respecter un nombre de conditions :

- l'existence d'une convention rendant possible la prononciation de certains mots par certaines personnes, dans certaines circonstances ;
- l'exécution correcte et intégrale de la procédure en question
- dans des circonstances appropriées, par tous les participants à la fois ;
- l'existence de l'intention sincère et de l'autorité nécessaire pour accomplir cet acte (qui doit faire les participants adopter le comportement impliqué).

Par exemple, pour ordonner il faut être investi d'une autorité, remercier exige que l'acte accompli par l'allocutaire ait été profitable au locuteur, l'acte d'interroger implique le pouvoir d'obliger et la capacité de répondre, etc.

Si une ou plusieurs de ces conditions n'est pas remplie, l'acte est sujet à divers échecs. Austin en donne une classification incomplète :



6.3. Acte locutoire, illocutoire et perlocutoire

L'examen détaillé de l'énonciation a conduit Austin à relever trois actes : locutoire (l'acte *de dire* quelque chose), illocutoire (acte effectué *en disant* quelque chose) et perlocutoire (l'acte accompli *par le fait de dire* quelque chose, qui consiste à provoquer certains effets sur le destinataire) qui composent l'acte de langage intégral.

Toute énonciation a une dimension illocutoire. La force (valeur) illocutoire indique quel type d'acte de langage est accompli quand on l'énonce. Donc, selon Austin, accomplir un acte locutoire, c'est aussi, *ipso facto*, accomplir un acte illocutoire, c'est-à-dire que lorsqu'on produit un énoncé pourvu de sens, on le fait toujours d'une certaine manière, en lui conférant une certaine force illocutoire, qui varie selon les contextes. Le même énoncé peut être utilisé, dans le même sens, tantôt avec la force d'une menace, ou d'un avertissement, ou d'une prière/promesse, et ainsi servir à accomplir, à chaque fois, des actes illocutoires différents.

Daniel Laurier (1993) fait remarquer que la formule trouvée par Austin pour définir les actes illocutoires n'est pas d'un grand secours, car elle ne donne pas de caractérisation générale des actes illocutoires. C'est en l'opposant à la fois à la notion d'acte locutoire et à celle d'acte perlocutoire que la notion d'acte illocutoire peut être mieux comprise. Un acte perlocutoire est accompli au moyen d'un acte illocutoire, mais ce n'est pas un acte accompli en disant quelque chose. Le locuteur peut ou non avoir l'intention de produire des effets sur l'interlocuteur. Dans l'esprit d'Austin, la distinction entre les actes illocutoires et les actes perlocutionnaires repose essentiellement sur l'idée que seuls

les actes illocutoires sont conventionnels. Leur caractère conventionnel se manifeste par le fait qu'ils peuvent toujours (ou le plus souvent) être accomplis au moyen de performatifs explicites.

(5) *J'irai à la réception = Je te promets d'aller à la réception.*

Par contre, il n'y a pas d'énoncé performatif explicite qui permette (conventionnellement) d'accomplir un acte perlocutoire. Ex. : l'énonciation de *J'ai vu Paul / J'affirme que j'ai vu Paul* ne représente pas l'accomplissement d'un acte de persuader.

Pour Searle, utiliser une phrase en tant qu'elle exprime un acte illocutoire ne se confond pas avec l'accomplissement de cet acte. Un acte illocutoire ne se réduit pas à sa force et comporte aussi un certain contenu auquel cette force est appliquée. L'énonciation d'une phrase donne lieu pour Searle à trois actes distincts : l'acte d'énonciation, l'acte propositionnel et l'acte illocutoire (auxquels s'ajoute l'acte perlocutoire). Soit les quatre phrases suivantes (cf. Moeschler, 1982) :

- a. *Jean boit beaucoup.*
- b. *Jean boit-il beaucoup ?*
- c. *Bois beaucoup, Jean !*
- d. *Que Jean boive beaucoup !*

Prononcer ces phrases revient à accomplir autant d'*actes d'énonciation (acte locutoire, pour Austin)*. Secondement, en dépit de leur valeur illocutoire différente, les quatre énoncés ont même *référence* et même *prédication*. En référant et en prédisant, le locuteur accomplit un acte propositionnel, alors qu'il effectue des actes illocutoires en *assertant, posant une question, ordonnant, souhaitant, etc.* A la différence de l'acte locutoire (simple production de suites de mots) les actes illocutoires et propositionnels impliquent certaines conditions et certaines intentions. La reconnaissance de ces actes distincts permet à Searle de distinguer le contenu propositionnel d'un acte de langage de sa force ou valeur illocutoire et de proposer comme structure abstraite des actes de langage la formule $F(p)$, où F est le marqueur de force illocutoire et p le contenu propositionnel de cet acte. Par exemple, dans une phrase contenant un performatif explicite, comme *Je te promets que je t'emmènerai au cinéma ce soir*, le préfixe performatif constitue le marqueur de force illocutoire et *je t'emmènerai au cinéma* le contenu propositionnel. Dans le cas d'un énoncé performatif implicite, la distinction se maintient, mais seulement le contenu propositionnel est explicite, le marqueur étant implicite. Cela ne signifie pas que les marqueurs de F seront toujours de la forme $Je+ Vb$, ni que le marqueur de p sera toujours présent. Pour Searle, des actes illocutoires comme *Bravo !* ou *Aïe !* n'ont pas de p , mais seulement une F .

6.4. La théorie des actes de langage de Searle

Searle ajoute à la théorie austinienne un autre principe fort, le **principe d'exprimabilité**, selon lequel tout ce que l'on veut dire peut être dit. Le principe d'exprimabilité met en lumière le rôle essentiel de l'intention de communication du locuteur. Les actes de langage sont basés non seulement sur la convention (principe posé par Austin), mais aussi sur l'intention : le locuteur qui s'adresse à son interlocuteur a l'intention de lui communiquer quelque chose.

À partir de douze critères, dont les trois premiers sont les plus importants, Searle établit une taxinomie des actes illocutoires composée de cinq catégories :

1. **les assertifs** (où le but est d'engager le locuteur, les mots s'ajustent au monde et l'état psychologique est la conviction à propos du contenu propositionnel) : Ex. : *Il viendra demain.*

J'affirme qu'il pleuvra demain.

2. les directifs (le but est d'obtenir que l'interlocuteur fasse quelque chose ; le monde doit s'ajuster aux mots ; l'état psychologique est le désir /la volonté)

Ex. : *Sortez !*

Je vous ordonne de fermer la porte.

3. les promissifs (le but est d'engager le locuteur à l'accomplissement d'une action favorable à l'interlocuteur ; le monde doit s'ajuster aux mots ; l'état psychologique nécessaire est la sincérité du locuteur)

Ex : *Je vous aiderai.*

Je vous promets de vous aider.

4. les expressifs (le but est d'exprimer l'état psychologique sans condition d'être sincère ; il n'y a pas de direction d'ajustement entre le monde et les mots ; cette classe correspond en gros aux « comportatifs » d'Austin.

Ex. : *Excusez-moi.*

Je vous présente mes hommages.

5. les déclaratifs (le but est d'instaurer une réalité ; la correspondance entre mots et monde est directe, sous réserve de légitimité institutionnelle.

Ex. *Je déclare la séance ouverte.*

6.5. Les actes de langage indirects

Parmi les innovations apportées par Searle à la théorie d'Austin, la découverte des actes de langage indirects est très importante pour les développements ultérieurs de la pragmatique. Les actes de langage indirects sont des actes accomplis au moyen d'un énoncé contenant une forme associée conventionnellement à un autre acte que celui qu'il vise à accomplir. À comparer :

(6) *Fermez la fenêtre !*

où l'intention du locuteur est clairement indiquée par la phrase impérative, associée directement à l'acte d'ordonner et :

(7) *Pouvez-vous fermer la fenêtre ?*

(8) *Il fait froid ici.*

où le locuteur utilise une interrogation, respectivement une phrase assertive pour accomplir le même acte.

Pour que son intention soit reconnue par le destinataire, celui-ci doit effectuer une série de calculs interprétatifs, à partir de la situation, pour déceler le but illocutoire. Les actes indirects doivent par conséquent être interprétés à l'aide des données de la situation de communication.

Pour édifier sa théorie des AL indirects, Searle utilise les mêmes principes explicatifs que Grice (le principe de coopération, les implicatures conversationnelles généralisées/ particulières), mais il s'intéresse surtout aux rapports existant entre la façon de réaliser un AL indirectement et ses conditions de satisfaction. Par ex :

(9) *Peux-tu descendre la poubelle ?*

exige une condition préliminaire : l'allocutaire est en mesure d'effectuer l'action et le locuteur le sait et une condition de sincérité : le locuteur désire que l'allocutaire effectue l'acte. Searle s'intéresse ensuite au mécanisme selon lequel on passe d'un acte illocutoire secondaire littéral (acte indirect) à un acte illocutoire primaire littéral (la demande de descendre la poubelle).

6.6. Les marqueurs de force illocutoire

Comme Searle l'a démontré, les actes illocutoires élémentaires (assertions, promesses, excuses, plaintes, etc.) se composent d'une force illocutoire *F* et d'un contenu propositionnel *p*. Pour

les performatifs explicites, la force illocutoire est indiquée par le verbe performatif. Cependant, d'autres actes illocutoires, comme les actes de discours conditionnels ou les dénégations illocutoires sont des actes de discours plus complexes dont la forme logique n'est pas réductible à la formule F (p). Pour les *énoncés élémentaires* (Vanderveken, 1988) F se compose des "mots et autres traits syntaxiques de cet énoncé dont la signification détermine que son énonciation littérale dans un contexte possible d'emploi a une ou plusieurs forces illocutoires possibles." (ibidem) Le mode du verbe, certains adverbes d'énonciation, des interjections telles *hélas, ma foi, hurra*, des expressions comme *s'il te plaît*, l'ordre des mots et l'intonation / la ponctuation sont le plus souvent les traits constitutifs du marqueur de force illocutoire. Ces traits d'ordre syntaxique ou lexical peuvent constituer seuls le marqueur de force illocutoire ou peuvent se combiner pour ajouter des informations supplémentaires sur le type ou l'intensité de l'acte, sur une condition particulière, etc.

En somme, les marqueurs de force illocutoire sont représentés par des catégories de l'ordre de la syntaxe, du lexique ou de l'intonation :

- a) les **verbes performatifs**, dans les énoncés performatifs explicites : *Je te promets que je viendrai.*
- b) les **modes et les temps verbaux**, dans les performatifs primaires : *Je viendrai.*
- c) La **modalité d'énonciation** (interrogative, exclamative ou injonctive) : *Est-ce que tu viens ? Tu es venu ! Viens !*
- d) Des éléments lexicaux tels les **appréciatifs** et les **dépréciatifs** : *Tu es très gentil !*
- e) Des **adverbes modalisateurs** : *Franchement, tu m'ennuies !*
- f) Les facteurs suprasegmentaux- **l'intonation**

6.7. L'étape de la pragmatique cognitive et de la pragmatique intégrée

Depuis les années 1980, la pragmatique connaît de nouveaux développements. Après les philosophes du langage Austin et Searle, la pragmatique a suivi deux directions différentes : la pragmatique cognitive, spécifique de l'espace anglo-saxon, représentée par Dan Sperber et Deidre Wilson et la pragmatique intégrée à la linguistique, installée dans l'espace français, représentée par J.Cl. Anscombe, O.Ducrot, Fr. Recanati, C.Kerbrat-Orecchioni e.a.

Cette étape distingue une orientation cognitiviste basée par l'étude de l'intelligence artificielle, les mécanismes d'acquisition, la représentation du monde, et une orientation intégrée à la langue, basée sur les aspects de l'énonciation et sur les théories de l'argumentation.

La pragmatique cognitive

La pragmatique cognitive est une théorie élaborée par l'anthropologue Dan Sperber et le linguiste Deirdre Wilson.

Sperber et Wilson expliquent que le traitement des composants des messages verbaux relève du système périphérique qui fournit la forme logique de l'énoncé au système central, lequel effectue une analyse conjointe des données contextuelles pour les interpréter. La linguistique et la pragmatique sont ainsi des sciences complémentaires. La pragmatique a pour objet l'étude du processus communicationnel et l'interprétation des énoncés dans le cadre d'une relation interactive entre un locuteur et un destinataire, où le sens est inféré par ce dernier à partir de ce que le locuteur lui dit et du contexte.

Ses fondements ont à la base la théorie des actes de langage élaborée en 1970 par le philosophe anglais J.L.Austin et les principes de Grice (1957). Selon des différents théoriciens, la pragmatique s'oriente vers les sciences cognitives qui trouvent que le traitement pragmatique des informations relève du système central de la pensée et illustre une pragmatique déductive qui s'occupe avec l'analyse des *processus inférentiels généraux, universels et non spécifiques au langage*, et s'oriente

aussi vers d'autres sciences, comme la sociolinguistique (l'accent en étant mis sur les processus d'acquisition ou de traitement de l'information).

Les sciences cognitives, comme la logique, la psychologie cognitive, l'informatique, la linguistique, la philosophie de l'esprit, l'intelligence artificielle, la neurobiologie⁴ et les neurosciences⁵ tentent d'explicitier le fonctionnement du cerveau et de dégager les mécanismes d'acquisition, de développement et d'utilisation des connaissances. D'ici on peut déduire que les sciences cognitive sont eu un apport important au développement de la pragmatique et en même temps ont contribué à la formation d'un nouveau courant appelé cognitivisme. La pragmatique cognitive s'efforce de rendre compte des rapports entre le langage et ses usagers en en faisant un des aspects d'un système bien plus vaste de traitement de l'information.⁶

Dans l'aire cognitiviste, représentée premièrement par les travaux de Dan Sperber et Deirdre Wilson, la pragmatique s'occupe de tous les aspects de l'interprétation complète des phrases en contexte, que ces aspects soient ou non liés au code linguistique.

En conclusion, la pragmatique cognitive est une théorie vériconditionnelle, opposée à la pragmatique intégrée. Elle vise la représentation du monde la plus appropriée, sans la modifier. En effet, on trouve parmi ses objets, l'attribution d'une valeur de vérité aux phrases.

La pragmatique intégrée

Le terme *pragmatique intégrée* (à la sémantique) a été popularisé dans le cadre des analyses pragmatiques faites autour de J.Cl. Anscombe et O. Ducrot et recouvre essentiellement leur théorie de l'argumentation. Les travaux relevant de la théorie de l'argumentation visent à défendre les deux thèses suivantes :

1. la première thèse de la pragmatique intégrée consiste à défendre une conception ascriptiviste du langage, selon laquelle les énoncés ne communiquent pas des états de fait, mais des actions, des actes de langage (comme ordonner, promettre, souhaiter, asserter, argumenter).
2. la deuxième thèse de la pragmatique intégrée est la thèse de la sui-référence (ou auto-référence) du sens, que l'on peut résumer à travers la formule : "le sens d'un énoncé est une image de son énonciation"⁷. Par cette formule on veut dire que comprendre un énoncé, c'est comprendre les raisons de son énonciation. Décrire le sens d'un énoncé, c'est décrire le type d'acte que l'énoncé est censé réaliser. Cette thèse est fondée sur des "faits pragmatiques"⁸ qui se caractérisent par l'inscription conventionnelle de la description de l'énonciation dans le sens de l'énoncé.

Le domaine d'application de la pragmatique intégrée comprend les déictiques, les marqueurs de force illocutoire (par exemple le mode impératif), les connecteurs argumentatifs (*mais, même, donc, certes*, etc.) les marqueurs présuppositionnels (article défini *le*) dans la mesure où les traits véhiculés par ces expressions sont attachés à ces formes, mais qui ne sont pas des traits sémantiques vériconditionnels.

Les deux types de pragmatique (cognitive et intégrée) ont des différences, mais aussi des points communs : les deux considèrent le langage non pas dans sa fonction descriptive, mais en tant que moyen d'action. Les deux types de pragmatique comportent une grande différence qui consiste dans la définition qu'elles adoptent pour l'énonciation.

⁴ Étude du fonctionnement des cellules et tissus nerveux.

⁵ Ensemble de connaissances et recherches relatives au système nerveux.

⁶ Martine Bracops, 2010, *Introduction à la pragmatique*, Éd. Duculot, Paris, pag.30

⁷ Martine Bracops, 2010, *Introduction à la pragmatique*, Éd. Duculot, Paris, pag.163.

⁸ Ibidem.

Pour la pragmatique intégrée, l'énonciation est une composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue.⁹

La pragmatique cognitive trouve un intérêt spécial pour les inférences, les processus déductifs et pour les schémas interprétatifs, tandis que la pragmatique intégrée accorde une importance particulière aux relations argumentatives non déductives et de nature scalaire, liées à la gradation.

Questions :

1. En quoi consiste l'opposition entre un énoncé constatatif et un énoncé performatif?
2. Dans quelles conditions un énoncé performatif est-il réussi ou malheureux?
3. Définissez les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire.
4. Qu'est-ce qu'un acte de langage indirect ?
5. Expliquez le principe d'exprimabilité de Searle.
6. Définissez le marqueur du contenu propositionnel et le marqueur de force illocutionnaire.
7. Quelle est la taxinomie des actes illocutionnaires selon Searle?
8. En quoi consiste l'hypothèse performative?
9. Définissez la pragmatique cognitive et la pragmatique intégrée.

6.8. Exercices et applications

Exercices corrigés:

1. Dans les dialogues suivants identifiez les énoncés performatifs ; dites s'ils sont explicites ou implicites ; précisez leur force illocutoire :

a. - Un conseil, si tu as des nouvelles des gosses, oublie pas de m'appeler. Je voudrais pas qu'il leur arrive quelque chose. Toi non plus, je pense?

Je fis oui de la tête.

(Izzo Jean-Claude, *Chourmo*)

(N') *oublie pas de m'appeler* - il s'agit d'un performatif implicite, quoique le nom « conseil » disloqué en tête de phrase puisse être interprété comme un marqueur de force illocutoire. Il est toutefois employé avec une intention argumentative, pour cacher la vraie nature de l'acte (avertissement ou menace).

Je voudrais pas qu'il leur arrive quelque chose. - performatif implicite, assertion

Toi non plus, je pense? - performatif primaire, demande de confirmation

b. - Je te préviens, dit Thomas Pezner, si tu as pensé me gêner en venant ici dans cette tenue et en jouant cette comédie, tu te trompes.

(Sabatier Robert, *Le Chinois d'Afrique*)

Je te préviens, [...] tu te trompes - performatif explicite, avertissement.

c. Je ne vous laisse pas respirer. Excusez-moi.

(Boileau-Narcejac, *Les intouchables*)

Je ne vous laisse pas respirer - performatif primaire, assertion.

Excusez-moi - performatif explicite, excuse (acte expressif selon Searle)

d. Je disposerai d'un petit bureau, d'une machine à écrire et d'une petite calculatrice qui, déjà, me donne des sueurs froides. Mais je vous promets de faire tout mon possible.

(Boileau-Narcejac, *Les intouchables*)

Je disposerai d'un petit bureau, d'une machine à écrire et d'une petite calculatrice - performatif implicite, acte de requête.

qui, déjà, me donne des sueurs froides - performatif implicite, assertion

Je vous promets de faire tout mon possible - performatif explicite, promesse.

⁹ Ibidem.

e. Monsieur le Président- directeur général,

À mon grand regret, je me vois obligé de vous donner ma démission. Je n'aurais pas dû accepter le poste que vous avez bien voulu me confier sur la recommandation d'un ami commun. Je n'ai ni la force, ni les moyens de l'occuper d'une manière convenable. Ma santé me cause des inquiétudes, et je vois bien que mes capacités ne me portent pas vers le commerce.

Je vous prie, Monsieur le Président-directeur général, d'agréer, avec mes excuses, l'expression de mes sentiments distingués,

Jean-Marie Quéré

(Boileau-Narcejac, *Les intouchables*)

Je me vois obligé de vous donner ma démission - performatif implicite, déclaration.

Je n'aurais pas dû accepter le poste que vous avez bien voulu me confier sur la recommandation d'un ami commun. Je n'ai ni la force, ni les moyens de l'occuper d'une manière convenable. Ma santé me cause des inquiétudes, et je vois bien que mes capacités ne me portent pas vers le commerce. - série d'assertions servant à justifier la déclaration préalable. Tous ces énoncés performatifs sont implicites. *Je vous prie, Monsieur le Président-directeur général, d'agréer, avec mes excuses, l'expression de mes sentiments distingués,* performatif explicite et enchaînement de deux formules rituelles qui expriment successivement deux actes expressifs : excuses et hommages.

2. Même exercice :

a. (*Dans la rue. Une manifestation vient de se terminer.*)

Le policier : Hé, vous, là-bas ! Par ici ! Montrez-moi vos papiers !

Raymond : Pourquoi ? Je n'ai rien fait, moi !

Le policier : Vous n'avez pas entendu ? Vos papiers et vite !

Raymond : Voilà.

Le policier : Belge, hein ? Qu'est-ce que vous faisiez dans la manifestation ?

Raymond : Mais je n'étais pas dans la manif ! Je feuilletais des bouquins devant la librairie, là-bas. Alors, j'ai vu passer les manifestants. Et puis, la police a chargé et j'ai couru. Que vouliez-vous que je fasse ! D'ailleurs, la politique ici, je m'en fous ! Ça ne m'intéresse pas du tout, vous savez ! (d'après A. Chamberlain et R. Steele, *Guide pratique de la communication. 100 actes de langage.*)

Corrigé de l'exercice 2 :

Tous les énoncés performatifs sont réalisés d'une manière implicite (il n'y a pas de préfixe performatif qui explicite la nature des actes accomplis)

Hé, vous, là-bas ! - performatif implicite (interpellation)

Par ici ! Montrez-moi vos papiers ! - actes directifs (ordres)

Pourquoi ? Je n'ai rien fait, moi ! - objection

Vous n'avez pas entendu ? - acte directif (admonestation)

Vos papiers et vite ! - acte directif (sommation)

Belge, hein ? - constat fait sous la forme d'une demande de confirmation

Qu'est-ce que vous faisiez dans la manifestation ? - acte directif, demande d'information

Mais je n'étais pas dans la manif ! - acte expressif, démenti

Je feuilletais des bouquins devant la librairie, là-bas. Alors, j'ai vu passer les manifestants. Et puis, la police a chargé et j'ai couru. - assertions

Que vouliez-vous que je fasse ! - acte expressif, à fonction de justification

D'ailleurs, la politique ici, je m'en fous ! Ça ne m'intéresse pas du tout, vous savez ! - assertions

Exercices non corrigés

3. Dans les énoncés suivants :

a. identifiez les verbes dits performatifs, précisez la classe à laquelle ils appartiennent,

b. distinguez leurs emplois performatifs de leurs emplois non performatifs :

1. Prenez place, je vous en prie. 2. Je vous conseille d'acheter la petite Skoda. 3. Le président déclare la séance ouverte. 4. Je te parie qu'il viendra ce soir. 5. Je vous ordonne de sortir ! 6. L'accusé a été acquitté aujourd'hui. 7. Ils déplorent la situation des réfugiés pakistanais. 8. Pourriez-vous me garantir la fraîcheur de ces produits ? 9. Je t'ai promis de venir et j'ai tenu ma parole. 10. Excusez-moi de ne pas vous avoir prévenu ! 11. Elle remercia chaleureusement ses collègues de l'avoir soutenue. 12. Je constate que vous êtes en parfaite santé, dit le docteur.

4. Dans le dialogue suivant identifiez les actes de langage; précisez leur force illocutoire :

b. Au restaurant

(*C'est la fin du repas*) LE GARÇON : Vous voulez du café, des digestifs ? NICOLAS : Euh... du café, seulement. Et l'addition, s'il vous plaît. (*Le garçon revient avec deux cafés et l'addition*) NICOLAS (*à sa femme*) : Voyons, ça fait combien ? Quoi ? Presque cinq cents balles ! HÉLÈNE : Fais voir. Quatre cent quatre-vingt-quinze ! Mais ce n'est pas possible. Il doit y avoir une erreur. NICOLAS : On va voir. Euh... garçon s'il vous plaît ! J crois qu'il y a une erreur là. LE GARÇON : Mais non, monsieur ! J'ai fait l'addition à la caisse. NICOLAS : Mm... Alors, vous avez dû mettre quelque chose qu'on n'a pas eu... Mm... Ah ! Tenez, regardez. Vous avez marqué deux bouteilles de Saint-Émilion. LE GARÇON : Et vous n'en avez bu qu'une ? NICOLAS : Mais bien sûr ! HÉLÈNE : Ah, je sais ce qui c'est passé. On a commandé à l'autre garçon d'abord, mais il a oublié de nous l'apporter. Alors, on vous a appelé et on a commandé de nouveau. Votre collègue a dû marquer la bouteille sur l'addition sans nous l'apporter. NICOLAS : Il est toujours là, l'autre garçon ? LE GARÇON : Oui, je vais lui demander... (*Il revient*) Oui, effectivement, c'est ce qui s'est passé. Excusez-nous, hein ? HÉLÈNE : Il n'y a pas de mal. NICOLAS : Hé, facile à dire, quand ce n'est pas toi qui paye ! HÉLÈNE : Oh ! Mais j'te rappelle que c'est moi qui ai la voiture. Tu vas rentrer à pied, toi ! (d'après A. Chamberlain et R. Steele, *Guide pratique de la communication. 100 actes de langage.*)

5. Essayez d'établir les conditions de bon fonctionnement des actes de langage suivants :

a. Demande d'aide (*Tu pourrais bien me donner un coup de main*); b. Menace (*Je ne te dirai pas une encore une fois de ne plus fumer !*) ; c. Eloge (*Bravo, tu as fait un travail impeccable ; il y a de quoi être fier*) ; d. Reproche (*Tu es le seul coupable – tout est de ta faute !*) e. Promesse (*Je viendrai, tu as ma parole !*) f. Engagement (*J'arrêterai de boire*).

6. Identifiez les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire réalisés par l'énonciation suivante :

- Le juge : - La cour décide que X, cité à notre tribunal et coupable de crime est condamné à vingt ans de prison.
- La Police ! Ouvrez la porte !
- Je t'aiderai à faire ton devoir.
- Merci de cette charmante soirée !
- Si on allait faire les courses demain ?
- Ah ! On étouffe dans cette pièce !

7. Observez les différentes manières d'exprimer le même acte de langage ; identifiez-les et explicitez-en la force locutoire, illocutoire et perlocutoire.

a. 1. Ne recommence pas, sinon je dis tout à maman 2. Le premier qui rit, je lui flanque une raclée. 3. Si tu es méchant, je ne te donne plus de bonbons. 4. Tu tires trop sur la ficelle ! 5. Tu vas passer un mauvais quart d'heure !

b. 1. Défense de fumer dans tous les locaux de l'université. 2. Ne fumez pas ici, vous êtes passible d'une amende de 200 euros ! 3. Il est absolument interdit de fumer en classe ! 4. Auriez-vous l'obligeance d'éteindre votre cigarette ? 5. Tu pourrais bien t'abstenir d'allumer une deuxième cigarette !

c. 1. Tu as envie qu'on se promène ? 2. Si ça te fait plaisir, on va au cinéma. 3. Je vais me baigner. Tu ne veux pas venir avec moi ?

d. 1. Tu ne veux pas dîner avec nous ? 2. Dîne avec nous ! 3. Tu dîneras bien avec nous, n'est-ce pas ? 4. Si tu restais dîner avec nous ?

8. Identifiez l'acte de langage utilisé ici ; dites s'il est réalisé de manière directe ou indirecte et classez-le selon la taxinomie de Searle:

1. Quand reviendras-tu ? 2. Crois-tu que je pourrais aller à la réunion dans cette robe ? 3. Es-tu heureuse d'être la mère de ces enfants adorables ! 4. Déposez ces dossiers sur mon bureau, s'il vous plaît ! 5. Reviens tout de suite ou je me fâche ! 6. Ayez pitié de moi ! 7. Dieu soit loué, je me suis débarrassé d'elle ! 8. Moi ! Etre traité de la sorte ! 9. J'ai du mal à leur faire comprendre cela. 10. Je décide d'arrêter les expériences nucléaires.

9. Essayez d'exprimer de façon indirecte les actes de conseil, requête, avertissement et menace, conformément au modèle ci-dessous :

a. Ferme la fenêtre ! (ordre)

Voulez-vous fermer la fenêtre ?

J'aimerais qu'on ferme la fenêtre.

Ce serait gentil de fermer la fenêtre.

Il fait froid.

Il y a un courant d'air.

Vous n'avez pas froid ?

b. *Méfie-toi d'Adèle ! C'est une mauvaise langue.*

c. *Victor, aide-moi à vider la cave !*

d. *Je t'avertis que ce n'est point facile d'y atteindre.*

e. *Je te flanquerai une raclée.*

10. Ces phrases expriment un ordre indirect. Reformulez-les directement :

J'aimerais que tu m'écrives quand je serais chez mes grands-parents. Auriez-vous l'amabilité de retirer votre plainte ? Voulez-vous bien arrêter de jouer au ballon contre les murs ? Serais-tu d'accord pour venir dîner avec nous demain soir ? Auriez-vous la bonté de sortir une minute ? Veux-tu me dire quelle note tu as obtenue à l'examen de pragmatique ? Vous pouvez rentrer maintenant. J'aimerais que tu m'expliques comment tu t'es fait cette blessure.

11. Voici trois extraits dans lesquels les actes de parole sont parfois directs, parfois indirects. Classez-les en deux colonnes :

a. John déboucha le champagne, puis plaça deux paquets-cadeaux devant l'assiette de sa femme:

- Joyeux anniversaire, ma chérie ! fit-il en lui glissant un baiser discret sur l'oreille.

b. - Appelle un médecin, fit John d'une voix chevrotante. Surtout ne touche à rien, j'arrive tout de suite.

c. M. de Clergerie rappela Francine d'un geste, et à voix basse :

– Laissez Madame prendre les devants, à son aise, n'ayez pas l'air de la surveiller, n'approchez qu'à bon escient. Une fois de plus, je vous prie aussi de ne parler devant elle, entre vous, qu'avec précaution. La vieillesse a sans doute beaucoup affaibli sa mémoire, mais l'intelligence et la volonté restent intactes ; elle comprend tout, peut tout comprendre, au moment même où vous vous y attendrez le moins. N'est-ce pas ? Je sais que je puis avoir confiance en vous, Francine... Et veuillez aussi prévenir Mademoiselle que je désire la voir, dès son retour de la messe.

– Bien, Monsieur... Je promets à Monsieur... Monsieur peut compter... répétait la fille en agitant comiquement sa tête ronde, [...] (G. Bernanos)

12. Les actes expressifs ont trait aux attitudes et au comportement social : s'excuser, remercier, déplorer, compatir, rendre hommage, applaudir, souhaiter, faire ses adieux, etc. Ils sont profondément marqués culturellement. Quels sont, en français et en roumain, les formules consacrées pour les actes suivants: saluer, remercier, rendre hommage, compatir et prendre congé ?

13. L'acte de souhaiter connaît des formules de langue différentes selon les situations de communication qui les génèrent. Par exemple, pour les fêtes on peut choisir entre : *Bonnes fêtes ! Bonne année ! Joyeux Noël ! Meilleurs vœux !* à quelqu'un qui part en vacances on souhaite : *Bon voyage !* ou *Bonnes vacances !* Trouvez les formules appropriées pour les situations suivantes :

On commence le repas ; on trinque ; on accueille des invités ; à quelqu'un qui va travailler ; à quelqu'un qui aborde une tâche difficile ; à quelqu'un qui sort ; à quelqu'un qui éternue ; à quelqu'un qui est fatigué ; à quelqu'un qui est malade.

14. Quelles sont les formules de langue par lesquelles vous faites une invitation ? Comment exprimez-vous l'acte d'accepter/de refuser une invitation ?

15. Quelles sont les formules de langue par lesquelles vous exprimez une requête ? Imaginez des échanges dans lesquels on demande des informations pratiques (l'adresse, l'heure, etc.)

16. Quelles sont les formules de langue par lesquelles vous remerciez quelqu'un en français et en roumain ? Cherchez dans les dictionnaires de langue l'origine de ces formules et tirez des conclusions sur les différences culturelles remarquées.

Bibliographie :

1. Austin, John, 1962, *How to do things with words*, Oxford, Clarendon Press (traduction française *Quand dire c'est faire*, 1970, Paris, Eds. Minuit)
2. Bracops, Martine, 2010, *Introduction à la pragmatique*, Éds. Duculot, Paris
3. Ducrot, Oswald, 1973, *La preuve et le dire*, Maison Mame
4. Ducrot, Oswald, 1998, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, 3e éd. augmentée.
5. Laurier, Daniel, 1993, *Introduction à la philosophie du langage*, Bruxelles, Pierre Mardaga éd.
6. Levinson, Stephen, 1983, *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press
7. Moeschler, Jacques, Auchlin, Antoine, 1997, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin

8. Moeschler, Jacques, Reboul, Anne, 1998, *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Editions du Seuil
9. Récanati, François, 1981, *Les énoncés performatifs*, Minuit, Paris
10. Searle, J. R. ,1969, *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press (trad. fr. *Les Actes de langage*, Paris, Hermann)
11. Sperber, Dan, Wilson, Deirdre, 1989, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit

POLYPHONIE ET AUTONYMIE

La notion de polyphonie a été développée en théorie littéraire par M. Bakhtine (le dialogisme des romans où la voix du narrateur ne dominait pas celles de personnages). Cette problématique a ensuite été étendue à l'étude du langage, en particulier par le linguiste Oswald Ducrot (dans les années '80) et par le groupe de recherche scandinave ScaPoLine dans les années 2000. Les diverses théories et modélisations de la polyphonie se donnent pour mission : 1. d'identifier les voix qui se manifestent dans un énoncé, 2. de rendre compte de la manière dont elles le font, 3. de préciser les relations qu'elles entretiennent entre elles et/ou avec le locuteur qui les fait entendre, e.a.

7.1 Quelques distinctions minimales

Dans l'élaboration de la thèse de la polyphonie, Ducrot s'est servi de deux distinctions importantes :

1. la première vise l'opposition **locuteur** /vs/ **allocutaire**. Le **locuteur** est la source de l'énoncé, l'auteur des paroles émises, tandis que l'**allocutaire** est l'instance à laquelle l'énonciation est censée s'adresser, la personne à qui les paroles sont dites.
2. la distinction **énonciateur** /vs/ **destinataire**. L'**énonciateur** est l'agent-source des actes illocutoires, l'instance qui assure le contenu de l'énoncé et se porte garant de sa vérité. Le **destinataire** est la personne censée être l'objet des actes illocutoires, le patient de ces actes.

La notion de **point de vue** permet de désigner un contenu posé comme vrai par une « source » qui n'est pas nécessairement le locuteur. Quand un locuteur évoque un point de vue dans son énonciation, il n'est pas obligé d'y adhérer. Par ex :

- le conditionnel dit « journalistique » : *Le président **songerait** à proposer un referendum.*
- La citation : ***Selon** Pierre, la guerre est inévitable.*
- Les verbes et les adverbes médiatifs : ***On entend** souvent que la vie est belle.*
- Les verbes *dicendi* : *Elle **déclare** avoir été maltraitée par son employeur.*

7.2 Phénomènes relevant de la polyphonie

La négation polémique : à la différence de la négation dite descriptive, qui se contente de décrire un état de choses, la négation dite polémique s'oppose à un point de vue exprimé (ou non) auparavant. Par exemple, si l'on dit :

Non, ce tableau n'est pas beau,

ou

Au contraire, c'est une vraie croûte.

Un autre phénomène assez répandu est le discours rapporté au style direct, dans lequel le locuteur donne la parole à une autre source (citée). Il ne se pose pas comme le responsable de ce propos, ni même comme le point de repère des éléments déictiques.

Dans la concession, à la différence de ce qui se passe dans le discours direct, le point de vue est intégré dans la parole du locuteur. Le couple « *certes, ...mais* » marque un mouvement de concession : l'énoncé qui suit *certes* exprime l'accord du locuteur avec un autre point de vue, puis, dans un second temps, il énonce, après *mais*, le point de vue dont il assume la responsabilité.

Un autre phénomène que certains linguistes traitent en termes de polyphonie est la présupposition. On parle de présupposition pour un contenu implicite qui est véhiculé par un énoncé

de telle manière qu'il est soustrait à toute discussion possible. On reconnaît un présupposé au fait qu'il reste inchangé même si la phrase est niée ou mise à la forme interrogative.

Pour analyser la présupposition en termes de polyphonie, on considère que le contenu présupposé est assumé par un ON anonyme et collectif, avec lequel le locuteur montre qu'il est d'accord. La remarquable efficacité de la présupposition vient du fait qu'elle crée deux niveaux dans le sens de l'énoncé :

- Au niveau du posé, on a des contenus qui sont explicites et soumis aux éventuelles objections de l'allocutaire ;
- Au niveau du présupposé, les contenus sont présentés comme allant de soi, déjà validés, soustraits à toute contestation. Etant données ses propriétés, la présupposition est un élément normal de toute argumentation. Soit l'exemple suivant, emprunté à Maingueneau 2007 :

« *Dans un monde marqué par l'interconnexion, la vitesse, les effets dominos, ce qui peut nous mettre le plus en difficulté relève du nouveau, du risque inconnu* » (Le Monde, 9 août 2006, p.2).

Le présupposé « le monde est marqué par l'interconnexion » est attribué à une voix anonyme, avec laquelle sont censés être d'accord le locuteur et les lecteurs ; il permet de valider le posé, « ce qui peut nous mettre le plus en difficulté relève du nouveau, du risque inconnu », qui, lui, est la responsabilité du locuteur.

7.3 Autonymie et modalisation autonymique

La modalisation autonymique recouvre l'ensemble des procédés par lesquels l'énonciateur dédouble son discours : il parle tout en commentant en même temps sa parole en train de se faire. En discutant ainsi sa propre parole, l'énonciateur produit une sorte de boucle réflexive (J. Authier-Revuz, 1995) dans son énonciation. La modalisation autonymique concerne une grande variété de catégories et de constructions : *en quelque sorte, on pourrait le dire, si l'on veut, passez-moi l'expression, ou plutôt, c'est-à-dire, comme disait X, pour parler comme X, enfin, à tous les sens du mot, au sens premier, c'est le cas de le dire*, etc. Elle peut aussi impliquer la typographie : italique, guillemets, parenthèses, points de suspension, doubles tirets.

Questions :

1. Quelles sont les distinctions dont O. Ducrot se sert dans l'élaboration de sa théorie de la polyphonie ?
2. Quels sont les moyens dont on dispose pour faire entendre, dans un énoncé, la voix d'un autre ?
3. Quels sont les principaux types d'attitude ou de position par rapport au contenu informatif qu'un énoncé véhicule ?
4. Expliquez les principales différences entre les contenus « posés » et les contenus « présupposés ».
5. Qu'est-ce qu'on entend par « modalisation autonymique » ? Quels sont les moyens par lesquels le locuteur peut commenter son acte d'énonciation ?

7.4. EXERCICES ET APPLICATIONS :

Exercice corrigé

1. Dans les énoncés ci-dessous, identifiez et analysez l'emploi des différents procédés de modalisation autonymique :

Marques typographiques :

- a. Alcide Jolivet parlait comme s'il eût été à l'opéra, et tirant sa lorgnette de son étui, il se prépara à observer en connaisseur « *les premiers sujets de la troupe de Féofar.* » (J. Verne, *Michel Strogoff*)
Le segment entre guillemets s'explique par la volonté du locuteur de montrer clairement que les termes encadrés ne sont pas de lui.

La non prise en charge a aussi pour cause le désir d'indiquer qu'il ne partage pas le point de vue du locuteur premier.

L'emploi des figures de l'emprunt peut s'expliquer par le fait que *Michel Strogoff* est un roman qui met en scène des personnages russes, c'est pourquoi l'auteur se sent obligé de puiser justement dans la culture russe pour étayer ses propos.

b. Le Français possédait donc au plus haut degré ce que l'on appelle « *la mémoire de l'oeil* ».
(J. Verne, *Michel Strogoff*)

Les tirets doubles mettent parfois en exergue les explications du narrateur par rapport à des noms ou des situations.

c. Sous son aspiration, l'émir - *c'est le titre que prennent les khans de Boukhara* - avait lancé ses hordes au-delà de la frontière russe.

(J. Verne, *Michel Strogoff*)

Les caractères italiques correspondent à des marquages typographiques plus socialisés, mieux codés : mots étrangers, titres, œuvres, exemples de dictionnaire.

d. Il convient de faire observer que cette perfection de la vue et de l'ouïe chez ces deux hommes les servait merveilleusement dans leur métier, car l'Anglais était un correspondant du *Daily Telegraph*.

(J. Verne, *Michel Strogoff*)

Formes méta-énonciatives du dire

La modalisation en discours second suppose l'emprunt par un locuteur d'un discours appartenant à une autre instance énonciative. Dans ce cas, l'emprunt est visible à l'aide des marques explicites telles que *selon X, d'après X, pour X, à entendre X...etc.*

a. - Et **selon vous**, dit l'instituteur, ces deux malheurs domestiques sont les premiers résultats.
(M. Pagnol, *Manon des sources*)

b. **Selon une étude** israélienne, Facebook rend anorexique.

(jssnews.com/.../selon-une-etude-israelienne-facebook-rend-anorexique/)

c. **À l'entendre**, les secours attendus seraient insuffisants, si même ils arrivaient, et il était à craindre qu'une bataille livrée sous les murs d'Irkoutsk ne fût aussi funeste que les batailles de Kolyvan, de Tomsk et de Krasnoïarsk.

(J. Verne, *Michel Strogoff*)

On note également, dans les énoncés, la présence du conditionnel *pourrait* qui marque l'incertitude du locuteur quant à la réalité désignée. Les groupes de mots *on pourrait appeler* et *on pourrait dire* indiquent alors une inadéquation entre les mots qu'emploie le locuteur et les référents auxquels ils sont censés référer.

d. Et presque aussitôt ce qu'on pourrait appeler le déménagement de cette vaste plaine commença.

(J. Verne, *Michel Strogoff*)

e. Cette énorme suite, ou plutôt masse, ou plutôt magma, ou plutôt maelström de sensations, de visions, de bruits, de sentiments (...)

(Michel Simon, *Le Palace*)

La reformulation ne sert plus à la précision référentielle mais exhibe le non-un du langage et du référent, la confusion sensorielle du personnage qui est rendue par l'entassement de reformulations.

Exercices non-corrigés :

2. **Repérez les marques de polyphonie dans les fragments suivants et commentez-en les effets rhétoriques :**

a. D'après lui, on était tous les humains dans une espèce de salle d'attente d'éternité sur la terre avec des numéros. Le sien de numéro excellent bien sûr
(L-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

b. Il prétend qu'ils n'en voulaient tous les deux qu'à la caisse. Lorsqu'ils sont entrés dans la salle, un quart d'heure environ après la fermeture, ils auraient aperçu le cadavre de Graphopoulos. (G. Simenon)

c. Au dire de l'expert, les torts sont partagés.

d. À en croire les discours des opérateurs de téléphonie mobile et autres actions financières, le développement de services sportifs sur téléphone portable constitue un véritable enjeu pour ce secteur qui entend faire du sport un élément-clé de ce support.

e. - Ben puisque tu veux pas causer, je vais te faire la lecture. (Y. Quéffelec)

f. De quel journal, ou de quels journaux, il ne le disait pas, et lorsqu'on le lui demandait, il répondait plaisamment qu'il correspondait avec « *sa cousine Madeleine* ». (J. Verne, *Michel Strogoff*)

g. Dans son zèle à défendre la politique israélienne, Val répète qu'Israël, après tout, est « une démocratie » <http://lmsi.net/Certes-mais-la-Poetique-de>

h. Enfant sportif, certes, mais attention aux lésions. <http://www.planetesante.ch>

i. À écouter les différentes revendications, c'est bien l'ensemble du fonctionnement et de la conduite de nos sociétés qui sont en cause.

La logique est belle, et bien en phase avec un autre *motto* écolo : « **moins de biens, plus de liens** ». Pour cela, nous devons progressivement **changer de logiciel**, avancer définitivement dans **un autre paradigme**, et être force de proposition dans cette **envie de mieux-vivre**. <http://www.ecoloinfo.com/2011/11/08>

3. Dans les fragments de presse ci-dessous, analysez la façon dont le journaliste met en scène les « voix » responsables de ce qui est dit. Essayez aussi de préciser le degré d'adhésion aux propos présentés :

a. Deux doses et la campagne de communication lancée lundi ne seront pas de trop pour écouler les vaccins, à en croire les enquêtes d'opinion. Selon un sondage CSA publié la semaine dernière, 76% des Français n'envisageaient pas de se faire vacciner et 21% pensaient le faire.

b. Angelina Jolie aurait rempli des papiers officiels afin d'adopter un enfant originaire de Syrie. Brad aurait refusé.

c. D'une manière générale, « les attitudes des populations face à une proposition de vaccination sont déterminées par l'inquiétude qu'elles ressentent face au risque », poursuit-il.

« Or leur niveau d'inquiétude est actuellement très bas ». En d'autres termes, les Français ne craignent pas plus la grippe A (H1N1) que la grippe saisonnière, « qui n'est pas réputée provoquer des élans de vaccination »

d. Ce cas « probable » de syndrome Guillain-Barré, une maladie rare du système nerveux périphérique, a été signalé par le ministère de la Santé alors que la campagne de vaccination contre la grippe A commence dans un climat de défiance.

e. Les prévenus sont bien "responsables du préjudice écologique" causé par le naufrage du pétrolier en 1999, a estimé le parquet général.

4. Dans le texte de presse suivant, lettre ouverte de l'ancien premier ministre adressée à François Fillon en vertu du droit à la réplique, repérez les marques de polyphonie et de modalisation autonome et commentez-en les effets rhétoriques :

Sous ses airs de grand intendant dévoué, le premier ministre François Fillon se montre souvent agressif et peu respectueux des faits. Ainsi vient-il de se livrer à une charge gratuite contre moi, en imputant mon échec de 2002 à des "engagements jamais tenus". C'est inélégant, impertinent et imprudent.

C'est impertinent, parce que chacun sait que j'ai respecté mes promesses. Il suffit de comparer les engagements de mon programme en 1997 avec les décisions prises et les résultats obtenus.

C'est inélégant, parce que ce politique averti, qui d'ailleurs s'inquiète aujourd'hui des discordes au sein de son camp, préfère ignorer le rôle qu'a joué hier l'excessive division de la gauche dans les résultats du premier tour. Charles Pasqua nous a pourtant rappelé le soin qu'on avait pris à droite de lui interdire d'être candidat. Et personne n'a oublié combien la gauche avait négligé les risques en multipliant les candidatures.

Priorité à l'emploi ? 900 000 chômeurs de moins, 35 heures mises en œuvre et emplois-jeunes multipliés. Croissance économique ? Constamment soutenue et supérieure à la moyenne européenne. Rétablissement des grands équilibres ? Baisse des déficits du budget et de la Sécurité sociale, et même de la dette par rapport à la richesse nationale. Parité entre les hommes et les femmes ? Inscrite dans la Constitution et introduite dans les scrutins de liste.

Lutte contre les discriminations ? Mesures antiracistes et instauration du pacs. Indépendance de la justice ? Scrupuleusement respectée. Sécurité des quartiers ? Création de la police de proximité. Respect des élus locaux ? Contrats de plan généreux et négociés.

C'est imprudent, enfin, parce que les Français pourraient bien comparer défavorablement le gouvernement Fillon au gouvernement Jospin, tant pour le respect des promesses que pour les résultats.

5. Dans le reportage ci-dessous, repérez et analysez les marques de modalisation (prise en charge/vs/distanciation), ainsi que la façon de mettre en scène les « voix » des divers protagonistes de l'histoire racontée :

Orange n'est plus ce "paria" aux dents d'or dans le cinéma français. Après de longs mois de négociations, souvent heurtées, Didier Lombard, le PDG d'Orange, s'est soumis au système français de financement du cinéma, relié, comme on le sait, par un cordon ombilical au tiroir-caisse de la télévision. Toutes les organisations des professionnels du cinéma ont signé. Toutes ? Sauf celle de Luc Besson, vice-président de l'Union des producteurs français (UPF) aux côtés d'Alain Terzian, son président (le producteur des Visiteurs). Déjà, à Cannes, les deux hommes avaient fait exploser la négociation dans des conditions controversées. Alain Terzian avait expliqué qu'à aucun moment Lombard n'avait cherché à négocier et qu'Orange, par ses exigences de dernière minute, menaçait de faire exploser le système... Une thèse officielle que la plupart des gens du métier tenaient pour un aimable "arrangement de la vérité". Pour les détracteurs de l'UPF, Luc Besson et Alain Terzian avaient plutôt fui l'accord afin de ne pas déplaire à Canal +, le principal bailleur de fonds du cinéma français.

Le même type d'explication est avancé aujourd'hui : l'absence du paraphe de l'UPF au bas du document d'Orange serait une manière de ne pas froisser inutilement les dirigeants de Canal +, lesquels entament, de leur côté, la renégociation de ce même type d'accord avec la profession. Contrarié à Cannes, Didier Lombard arborait un large sourire, mardi soir, tout heureux de s'être enfin offert sa place au rang des notables du cinéma français... Une place qui n'est pas donnée : en phase de lancement, Orange investira 80 millions d'euros dans le cinéma européen jusqu'en 2011 (dont un quart de cette somme dans les films français). A l'instar de Canal +, Orange a accepté de signer une "clause de diversité" : un quart de ses investissements sera consacré aux "petits films" (d'un budget inférieur à 5,350 millions d'euros). Ensuite, le système dépendra de la montée en charge des abonnés aux chaînes Orange Cinémas Séries.

"Bon élève", Didier Lombard a même accepté trois formes d'aides dont Canal + ne veut plus entendre parler : une "prime au succès" pour les films ayant réalisé plus de 500.000 entrées, une aide à l'exploitation des salles et un soutien financier à la distribution. Si bien que, de l'UGC à Gaumont, on

se félicite de l'entrée d'Orange dans le monde du septième art. C'est d'ailleurs par cette concession que Lombard gêne le plus Bertrand Meheut, le patron de Canal + Orange espérait surtout parvenir à un accord sur la télévision de rattrapage (dite aussi "catch up TV"), essentiel dans les services d'avenir offerts aux abonnés. L'accord est, ici, très novateur : les abonnés pourront revoir, à la demande, les films dans le mois de sa première diffusion sur les chaînes d'Orange. Les abonnés pourront, du reste, visionner ces films sur leur mobile grâce à une option de transfert. Le même film ne pourra être revu que trois fois dans un délai de 48 heures...

6. Dans les énoncés ci-dessous, analysez l'emploi des différents procédés de modalisation autonymique (marquages typographiques, formes méta-énonciatives du dire). Quels effets vous semblent-ils produire ?

- a. Il visita, on pourrait dire rue par rue, la ville haute et la ville basse. (J. Verne)
- b. - À qui aurais-je parlé ? Qui donc ici saurait comprendre ? Et daignez encore me permettre : vous disiez tout à l'heure « aucune franchise ne m'offense », je l'ai cru. (G. Bernanos)
- c. - Pas du tout, répondit M. Fiodor. Pourquoi idiotie ? Seulement, elle perd son naturel – comment dites-vous ? – enfin elle perd sa nature. (G. Bernanos)
- d. Et d'abord, entre nous, Fernande, n'est-ce pas ?... la manière normande est parfois... un peu – comment dirais-je – un peu naïve, un peu molle. On nous reproche d'abuser des recettes de ménagère, de manquer d'inspiration, quoi ! (G. Bernanos)
- e. Ma mère défunte, trois ans avant ses épousailles - oui, trois ans ! - disait à notre grand-oncle le doyen de Mondreville : « Je ne me marierai jamais qu'avec Gilbert le tonnelier, ou pas ! » (G. Bernanos)

Lectures conseillées :

1. Authier-Revuz, Jacqueline (1995): *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Institut Pierre Larousse.
2. Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1998, *L'implicite*, 2e édition, Armand Colin, Paris
3. Ionescu, Alice, 2011, Exercices de pragmatique et de linguistique textuelle, Eds. Universitaria, Craiova
4. Maingueneau, Dominique, 2007, *Analyser les textes de communication*, 2^e édition, Armand Colin, Paris
5. Moeschler, Jacques, Auchlin, Antoine, 2009, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^e édition, Armand Colin, Paris

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Adam, Jean-Michel, 2008, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2e édition, Paris : Armand Colin.
- Benveniste Emile, T1, 1966, et T2, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard,
- Bracops, Martine, 2010, *Introduction à la pragmatique*, Paris : Éds. Duculot.
- Costăchescu, Adriana, 2005, *Curs de pragmatica lingvistică*, Craiova : Ed. Sitech
- Ducrot, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris
- Ducrot, Oswald et alii, 1980, *Les mots du discours*, Minuit, Paris
- Ionescu, Alice, 2011, *Exercices de pragmatique et de linguistique textuelle*, Craiova : Ed. Universitaria
- Levinson, Stephen, 1983, *Pragmatics*, Cambridge University Press
- Mainueneau, Dominique, 2010, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Armand Colin
- Moeschler, Jacques, Auchlin, Antoine, 1997, *Introduction à la linguistique contemporaine* (chap. *La Pragmatique* pp. 134-182), Paris : Armand Colin
- Moeschler, Jacques et Reboul, Anne, 1999, *Dictionar enciclopedic de pragmatică*, Cluj : Ed. Echinox.
- Sarfati, Georges-Elia, 2002, *Précis de pragmatique*, Paris : Armand Colin
- Tomassone, Roberte, 1995, *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave